REDACTION
9334, Jasper Est,
Edmonton

Ce journal est publié tous les jeudis par la "Compagnie de Publication du Courrier de l'Ouest, Ltée."

Abonnement annuel:
Canada $1.00
Etats-Unis 1.50
Europe . . . . 10 frs.

LE COURRIER DE L'OUEST

TARIF DE LA PUBLICITE
Toutes les communications concernant la publicité et la rédaction doivent être adressées
Boite postale 95. Tél. 1675
Edmonton

Les taux d'insertion d'annonces sont envoyés sur demande.

NUMERO 18 — EDMONTON, JEUDI, 19 FEVRIER 1914. — FONDE EN 1905

LE BANQUET DES "OLD TIMERS"

LA PIECE DE RESISTANCE EST UN PANTAGRUELIQUE ROTI DE BISON

L'Association des "Old Timers" d'Alberta, réorganisée récemment à Edmonton, donnait jeudi dernier à l'hôtel Corona son banquet annuel. Ces agapes empruntaient une originalité piquante au fait que le ministre de l'Intérieur, l'hon. Dr Roche, avait donné instruction aux gardiens du parc de Wainwright d'abattre un bison et d'en offrir aux "Old Timers" les meilleurs morceaux pour qu'ils constituassent la pièce de résistance du festin. D'autre part le député du Lac Ste-Anne, M. Peter Gunn, et M. Henry Fraser, tous deux ancien "bourgeois" de la Compagnie de la Baie d'Hudson, rappelant leurs souvenirs du temps passé, avaient composé de ravissants costumes d'indiennes pour les servantes de l'hôtel, enfin dans l'élaboration du menu les plats indiens les plus succulents faisaient, au rôti de bison, un cortège digne de ce plat royal.

Lorsque les portes de la salle de l'hôtel Corona s'ouvrirent, ce furent les sons du tam-tam et les hi-yi-yi gutturaux des Indiens qui appelèrent les invités au festin.

Seuls les pionniers arrivés dans le pays avant 1885 ont le droit d'appartenir à l'association des 'Old Timers,' mais ceux-ci avaient eu la courtoisie d'inviter leurs amis à goûter au bison et plus de trois cents convives prirent part au banquet.

Depuis le potage au nom euphonique de "Misk-ke-nake-me-chewa-poy" jusqu'au dessert "Pe-ka-see-ka-na-poy" chacun fit le plus grand honneur au menu et le bison fut déclaré tendre et juteux à [illegible] rendre des points au meilleur "filet" de boeuf. Il y a lieu d'ailleurs de penser que les gracieuses servantes aux longues nattes de cheveux pendantes sur leurs épaules, aux joues carminées, aux fins mocassins brodés et faisant sonner joyeusement les grelots de leur parure, donnaient une saveur particulière aux mets qu'elles déposaient devant les "guerriers blancs". Gageons que plus d'un convive à cheveux blancs dut se rappeler avec émotion de bien chers souvenirs d'il y a un quart de siècle!

"NOBLESSE OBLIGE"

Il va sans dire que nos compatriotes étaient largement et dignement représentés à ce festin de pionniers. Nous sommes tellement habitués à retrouver toujours et partout le nom canadien-français lorsqu'il s'agit de commémorer les débuts de la colonisation d'une partie quelconque de ce continent, que ce soit à Québec, en Louisiane, Nouvelle-Angleterre ou au Nord-Ouest, qu'il semble superflu de mentionner ce fait.

Il était cependant digne de remarque, jeudi dernier, car c'était l'un des nôtres qui présidait ce banquet de pionniers. M. J. H. Picard, l'un des fondateurs d'Edmonton.

M. J. H. Picard est l'un des premiers blancs qui se soient établis en Alberta, il a joué avec quelques autres un rôle important dans la colonisation de notre province; il appartient à cette vaillante phalange si peu nombreuse aujourd'hui qui peut revendiquer l'honneur d'avoir assisté à l'arrivée de 70,000 citoyens à Edmonton! Etre "Old Timer" est un titre de gloire, mais être président de l'association des "Old Timers" est un honneur enviable dont peu de personnes peuvent s'enorgueillir. La marque de déférence dont ont fait preuve les pionniers d'Alberta en choisissant M. J. H. Picard comme président de l'association est un honneur pour tous les nôtres, car elle consacre de façon définitive la part prise par les Canadiens-français à la colonisation de l'Alberta.

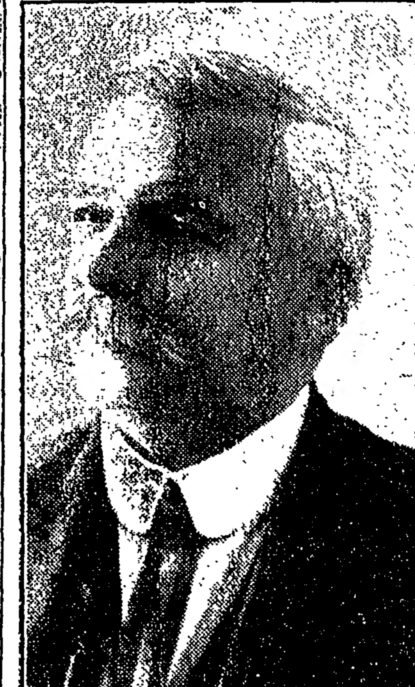
Les discours

Il n'est point de banquets sans discours et la parole ne perd jamais ses droits, même lorsque l'on s'assemble pour manger du bison.

Les discours prononcés jeudi soir décelèrent toutes les qualités des harangues des chefs indiens, ils furent courts et pleins de choses les plus sensées.

Le Lieutenant-Gouverneur prit le premier la parole; il se félicita de pouvoir se trouver à une table autour de laquelle avaient pris place tant d'hommes ayant accompli une si belle oeuvre commune: la colonisation de ce pays. Il rendit justice aux pionniers d'Alberta qui, dans leur sagesse d'hommes jeunes, prévirent un si bel avenir pour cette province.

Le deuxième orateur fut l'hon. W. Gariépy, représentant le gouvernement d'Alberta. M. Gariépy plaida éloquemment pour la conservation des vieux souvenirs qui



M. J. H. PICARD,
President de l'Association des 'Old Timers' d'Alberta.

constituent l'histoire de l'Alberta; il demanda notamment que l'on prenne les mesures nécessaires pour sauver de la destruction le vieux fort de la Baie d'Hudson et il défendit avec [illegible] des pionniers de la "Terre de Rupert."

Le Dr McQueen, chapelain de l'association, évoqua des souvenirs personnels de son arrivée à Edmonton en 1886; il se déclara en faveur que l'on recueillit les notes pour rédiger l'histoire du Nord-Ouest, en demandant aux pionniers d'y collaborer par leurs souvenirs personnels.

L'hon. P. Ed. Lessard paya un tribut ému à la mémoire des nombreux pionniers disparus après avoir donné à ce pays le meilleur d'eux-mêmes sans avoir la joie d'assister aux progrès énormes réalisés depuis quelques années. L'hon. M. Lessard fit un portrait rapide de plusieurs des convives, pionniers de la première heure, véritables types de créateurs de villes, énergiques, résolus et entreprenants, ne désespérant jamais du succès final; il nomma, en accompagnant leurs noms de traits frappants de ressemblance, MM. Carson, Duncan Macdonald, fondateur de Dunvegan, Peter Gunn, le député du Lac Ste-Anne, à la main ouverte et au coeur généreux, Bob Kelly, J. H. Gariépy, Dr McQuen, J. A. McPherson, James Gibbons, J. A. McDougall, etc., et enfin MM. J. H. Picard, D. R. Fraser, J. Norris et M. McCauley, auxquels Edmonton doit l'honneur d'être devenue la capitale de la province d'Alberta.

Les autres orateurs furent MM. Jules Royal, fils de l'ancien lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest, le Major Griesbach, le Major Watts et M. Antonio Prince, fils de l'ancien député u Parlement des Territoires à Régina.

M. Peter Gunn, chargé de répondre à la Santé des Dames, fit l'éloge des "Filles indiennes" qui acceptèrent de devenir les épouses des premiers blancs établis dans le pays. Le député du Lac Ste-Anne parla éloquemment des qualités des épouses dévouées des pionniers, qui surent rendre moins âpre à ces derniers la lutte contre les embûches d'un pays sauvage et presque désert, avant que les premières femmes blanches eurent osé y pénétrer.

Après les discours, il y eut des chants et l'on applaudit tout particulièrement M. Tom. Lavoie, qui chanta avec talent "O Canada" en français.

NOS COLONISATEURS

UNE LETTRE DE M. L'ABBE NORMANDEAU

Nous recevons de M. l'abbé Normandeau, missionnaire-colonisateur de l'Alberta, la lettre suivante:

Pointe Claire, 8 fév. 1914.

Mon cher "Courrier,"

Peut-être prendrez-vous plaisir à entendre une voix de l'Est vous remercier de vos bons sentiments à l'égard de la colonisation de notre belle région d'Alberta, et vous prier d'accorder à cette oeuvre pendant longtemps encore votre excellente et large publicité.

Il se fait ici d'excellent travail en faveur de la colonisation par les nôtres de notre province et rien ne pourra entraver le courant d'immigration, si nous voulons bien ne pas y mettre obstacle nous-mêmes.

J'ai constaté avec une grande joie que depuis quelques années nos gens de l'Est, surtout ceux des classes élevées, se font une toute autre idée de l'Ouest que celle qu'ils entretenaient précédemment. Grâce au bon travail des colonisateurs, des voyageurs et surtout de la presse française de l'Ouest, les Canadiens-français de l'Est ont acquis une meilleure connaissance de l'Ouest, et ce pays a cessé d'être un "épouvantail" pour eux, où sombraient avec une désespérante rapidité et la foi et la langue de nos compatriotes.

Enfin on a compris ici que la race française, victorieuse sur les bords du St-Laurent, ne perdait pas ses droits sur les rives de la Saskatchewan, et que ce que les nôtres ont accompli ici, ils pouvaient le renouveler là-bas.

Nos congrès provinciaux annuels ont eu beaucoup de retentissement ici et ils ont contribué largement à faire connaître dans tout l'Est la solide position que nous sommes arrivés à détenir en Alberta.

Bref, il ressort de tout cela que nos moindres efforts ont obtenu de très beaux résultats; continuons donc courageusement à poursuivre l'oeuvre commune si bien commencée depuis quelques années grâce à l'entente et à l'union de tous.

. . . .

Je suis actuellement au bureau de colonisation de Montréal en compagnie de M. l'abbé Ouellette, qui fait preuve de son dévouement habituel en me mettant au courant des devoirs de ma charge. Nous organisons ensemble un vaste plan de campagne comprenant des travaux à entreprendre dans l'Est et dans l'Ouest, afin que les colons que nous déciderons à émigrer soient établis dans des conditions qui les satisfassent en tous points.

Je compte plus que jamais, mon cher "Courrier," sur votre précieux concours; j'essaierai de vous envoyer un petit mot de temps à autre et si vous le jugez utile vous pourrez publier ce qui vous paraîtra de nature à aider la cause que nous défendons.

. . . .

Meilleures amitiés à tous là-bas et croyez-moi votre dévoué,

Rév. J. A. NORMANDEAU.

Mgr Charlebois, évêque du Keewatin, vient d'interdire dans son diocèse la lecture du journal "Le Pays" de Montréal, ainsi que la danse du "Tango."

Les autorités ecclésiastiques de Québec ont démenti l'information publiée par la presse annonçant la nomination de Mgr Mathieu, de Régina, comme coadjuteur de Mgr Bégin.

Les "Grain Growers" de Saskatchewan favorisent la création d'un troisième parti politique dans l'Ouest.

La Compagnie des tramways de Winnipeg a donné l'an dernier un dividende de 12 pour cent aux actionnaires.

Le bill de redistribution a subi sa deuxième lecture à la Chambre des Communes d'Ottawa.

LES SUBSIDES AUX COMPAGNIES DE CHEMIN DE FER

Un problème dont la solution s'impose.

D'après les chiffres fournis par le bureau fédéral des statistiques il ressort que, jusqu'au 20 juin 1913, le peuple canadien a versé aux compagnies de chemins de fer des subventions en argent liquide s'élevant à $163,251,459.

En outre, il a été concédé aux mêmes compagnies 43,561,000 acres de terrains, dont la valeur moyenne minimum ne saurait être inférieure à $6 l'acre. A ce prix la valeur du terrain concédé, ajoutée aux subventions en argent, donnerait le total formidable de $425,000,000.

Cela reviendrait donc à dire que le peuple canadien a déboursé $17,000 pour chaque mille du réseau canadien possédé par des compagnies privées; ce réseau est en effet de 27,000 milles.

On ne saurait omettre d'autre part que les gouvernements fédéral et provinciaux ont accordé leur garantie pour l'émission de $275,000,000 d'obligations devant servir à construire ce réseau de 27,000 milles. Le crédit des divers gouvernements se trouve donc engagé pour une autre somme de $10,000 par mille.

Ces diverses sommes, données ou engagées par le Canada, pour la construction de voies ferrées appartenant à des compagnies privées, s'élèvent donc au total de ept cent millions de dollars! Somme égale à la valeur des dix dernières récoltes de blé dans tout le Dominion.

Ces 27,000 milles de voies ferrées coûtent au Canada $27,000 chaque, soit une somme sensiblement supérieure au coût de leur propre construction!

Devant de tels chiffres on ne peut que demeurer littéralement stupéfait.

Il semble que la mesure est à son comble; détrompez-vous.

Le "Canadian Northern" après avoir bénéficié l'an dernier d'un don gratuit de $17,000,000 puisés dans le trésor national, revient à la charge avec une nouvelle demande de subvention. Cette fois l'appétit de MM. Mackenzie et Mann est plus grand.

Ces messieurs demandent en effet la bagatelle de $25,000,000 à titre de don absolu.

Et le gouvernement Borden se propose de faire droit à leur modeste demande.

Les raisons invoquées par MM. Mackenzie et Mann pour solliciter ce don sont très simples!

Ils prétendent tout bonnement que si le gouvernement ne leur donne pas ce nombre respectable de millions, et cela de suite, ils ne pourront mener à bien leurs travaux de construction dans l'Ouest, et ces messieurs ajoutent que s'ils ne remplissent pas leur programme sur ce point il en résultera un préjudice immense pour tout le pays.

Ne vous semble-t-il pas qu'une demande de ce genre ressemble vaguement à l'opération que dans des sphères moins hautes de la finance on appelle du chantage?

Nous croyons qu'il est grand temps que le gouvernement canadien accorde une attention un peu plus soutenue au problème créé par une situation aussi anormale.

Il est impossible que l'on emploie plus longtemps les millions du peuple canadien à grossir les fortunes personnelles des magnats du C. N. R.

La solution logique du problème s'impose: Pour la protection des intérêts du peuple canadien le gouvernement se doit à lui-même de prendre le contrôle du Canadian Northern et d'en faire une entreprise nationale. De la sorte, lorsque la période critique aura pris fin le gouvernement recevra les bénéfices de l'exploitation du réseau comme intérêts des sommes qu'il aura consacrées à sa construction.

Le peuple canadien ne saurait comprendre pourquoi on l'oblige à construire à ses frais des chemins de fer qui demeureront la propriété de millionnaires!

L'ACTION CANADIENNE EN FRANCE

Rapport annuel du Secrétaire Général de l'association "La Canadienne" de Paris.

Messieurs,

L'année 1913 avait bien commencé, si vous vous en souvenez, par la réunion intime et cordiale que nous avions donnée au restaurant Ledoyen en l'honneur de MM. Etienne Lamy, notre Président, et de M. Gustave Zidler. Elle avait même eu cet été des moments heureux que je vous rappellerai tout à l'heure. Toutefois, les guerres européennes et le malaise économique qui s'en est suivi ont un peu gêné nos efforts et ralenti les progrès du Canada. C'est pourquoi nous devons redoubler d'énergie dans notre propagande et affirmer partout le lien que nous faisons en resserrant les liens avec les Français d'outre-mer, en multipliant les rapports intellectuels et économiques avec le Canada. Nous avons tous sur ce point de fermes convictions; notre but nous paraît excellent, mais nous devons nous persuader que beaucoup de Français sont encore indifférents à une expansion qui leur apparait trop lointaine, que quelques-uns même sont nettement hostiles à des rapports suivis avec le Canada—sans trop savoir pourquoi d'ailleurs. — Le motif invoqué par les uns, c'est qu'un parent ou un ami a éprouvé des déboires quelque part en Amérique, par les autres c'est que nous Français n'avons que faire là-bas, puisque nous avons des colonies. Ils oublient que pas une de nos colonies ne compte autant de Français qu'il y en a au Canada et que l'activité française peut avoir l'audace de se porter à la fois sur nos colonies et sur le Canada, dans un temps où l'activité allemande se porte sur le monde entier. Répandons nos idées, Messieurs, et ne comptons pas plus qu'il ne convient sur la force de la vérité; l'indifférence du public est une cuirasse que toute seule elle ne pourrait pas percer.

Notre année n'a pas été, il s'en faut, inactive. Nous nous sommes même un peu plus "montrés" que nous le faisons d'ordinaire. L'hiver dernier une délégation de la "Canadienne" a salué à leur passage à Paris S. Gr. Mgr Bégin, archevêque de Québec, et Sir Lomer Gouin, premier ministre de la Province. Sir Lomer Gouin a eu la bonté de témoigner beaucoup d'intérêt à notre oeuvre et de nous demander notre concours pour faire connaître d'une façon plus exacte et plus actuelle au public français les richesses de l'ancien et du nouveau Québec.

D'autre part, notre Président, M. Bardoux, a procédé à une enquête sur les besoins des étudiants canadiens à Paris et nous cherchons quel concours nous leur pourrions donner.

Au printemps nous avons organisé, de compte à demi avec le "Comité France-Amérique" les deux intéressantes conférences faites par M. Edouard Montpetit à l'Ecole des Sciences politiques et dont l'une fut présidée par M. Louis Madelin et la seconde par M. Etienne Lamy de l'Académie Française.

Vers le même temps notre collègue et ami M. Laglenne publiait par notre entremise un rapport intéressant et complet sur la "Rivalité commerciale entre la France et l'Allemagne au Canada", rapport destiné au "Conseil du Commerce extérieur" dont notre collègue fait partie. Puis M. Laglenne complétait son travail par un grand voyage d'enquête à travers le Canada tout entier. Il a rapporté de là-bas beaucoup de documents économiques et des vues dont il nous fera profiter quelque jour.

Notre Association, vous vous en souvenez, a pris l'initiative d'organiser la "Messe de la St-Jean-Baptiste", fête des Canadiens-français, le 24 juin, et le banquet pour la "Fête de la Confédération" le 1er juillet. La colonie canadienne de Paris a répondu avec beaucoup d'amabilité à notre appel, approuvant ainsi notre initiative.

Enfin notre collègue M. Gilbert a consacré toute son année à un travail rude et ingrat, mais que nous croyons infiniment utile, une monographie de la province de Saskatchewan, conçue sur le type des géographies françaises. Cet ouvrage va paraître incessamment et nous espérons qu'il aura du succès au Canada et parmi nos lecteurs. Nous devons remercier M. Gilbert de nous avoir ainsi consacré son savoir et son temps.

Tout récemment la "Canadienne" a eu l'honneur d'être inscrite comme groupe correspondant du "Comité du Parler Français", grâce à l'aimable intervention de M. Gustave Zidler et grâce aux sympathies que nous avons toujours trouvées auprès des directeurs de la "Société du Parler Français." Vous savez, Messieurs, combien cette Société se dépense pour maintenir l'unité de la foi, de la langue et de la race chez les Canadiens-français. C'est elle qui a organisé le grand Congrès d'il y a deux ans; c'est en son nom que nous devions présenter ces jours derniers le rapport de ce Congrès à M. le Président de la République, quand la maladie soudaine de notre Président, M. Bardoux, a retardé cette démarche.

En dernier lieu, Messieurs, il y a une forme de notre activité que je ne puis guère vous faire connaître en détail, c'est celle que nous accomplissons tous les jours par notre correspondance, par les articles et les brochures que nous publions, par les relations de jour en jour plus étendues que nous nous ménageons au Canada. Cette action est très utile; elle nous permet de corriger bien des idées fausses sur le Canada, de faire connaître jour à jour les progrès accomplis par cette jeune nation. Elle nous permet aussi au point de vue économique et financier d'indiquer à nos compatriotes de quelle façon ils peuvent introduire leurs produits fabriqués et dans quel sens ils peuvent engager leurs capitaux. Quelques mauvaises affaires retentissantes dans le domaine financier ont montré quelles pertes auraient été épargnées aux capitalistes français s'ils étaient mieux renseignés, et ils pouvaient le faire auprès de nous. Notre besogne en cette matière n'est pas de montrer un ridicule optimisme ni d'affirmer que tout est bon au Canada, mais simplement qu'il y a beaucoup de bon et de dire pourquoi. Il est manifeste que nous sommes dans la bonne voie que les Allemands font actuellement en grand ce que nous ne pouvons faire qu'en petit. Un économiste allemand installé à Ottawa fonde une Compagnie au capital de 5 millions pour aider les Allemands installés au Canada, favoriser l'émigration des hommes et des capitaux et réagir par une publicité bien faite contre les préventions des jingoes impérialistes allemands à l'égard du Canada. L'action de nos voisins d'outre-Rhin est redoutable pour nous, même sur les bords du St-Laurent. D'après les nouvelles les plus récentes ils nous battent pour les importations et les exportations et leurs succès ne peuvent que grandir car ils ont un avantage sur nous; ils se soutiennent. Nous autres Français sommes des individualistes impénitents Nous avons quelques organisations purement françaises, la "Chambre de Commerce française" et l' "Union Nationale" au Canada, la "Canadienne" et le "Comité France-Amérique" en France. Elles travaillent toutes, mais avec trop peu d'unité. A Paris, cependant, nous unissons nos efforts à ceux du "Comité France-Amérique" et celui-ci accepte de confondre son siège social avec le nôtre. Je profite de cette occasion, Messieurs, pour en remercier à mon tour M. Gabriel Hanotaux et le Comité tout entier et pour exprimer aussi toute notre gratitude au "Comité Dupleix" qui nous abritait dans les précédentes années. Poursuivons, Messieurs, nos efforts, pour que la France garde sa place et son rang dans les amitiés canadiennes.

La langue française vient d'être déclarée officielle au Chili au même titre que l'espagnol dans les facultés de médecine.

Cours des céréales à Winnipeg. —Blé No 1, 90c; blé No 2, 88 1-4c; blé No 3, 86 1-2c; blé No 4, 82½c; blé No 5, 74 1-2c; blé No 6, 68½c; Avoine No 2, 35c; No 3 34c; Orge No 3, 44c; No 4, 41 1-2c.

L'ASSOCIATION LIBERALE D'EDMONTON

La réorganisation complète de cette association est décidée au cours de l'assemblée annuelle.

On a dit que le parti libéral n'a jamais été plus actif que depuis qu'il est entré dans l'opposition à Ottawa. Le revers de 1911 a produit l'effet d'un stimulant énergique dans la lutte pour les principes libéraux, plutôt que de porter le découragement dans les rangs du parti.

Cet état d'esprit combatif et plein de confiance dans l'issue de la lutte entreprise, prévalait lundi soir à l'assemblée annuelle de l'Association Libérale d'Edmonton.

La vaste salle Empire regorgeait littéralement de libéraux venus pour affirmer leur foi politique et leur attachement aux grands principes démocratiques, dont l'application de 1896 à 1911 ont fait du Canada une nation forte et prospère.

Le nom de Sir Wilfrid Laurier fut acclamé avec enthousiasme, et l'union la plus parfaite présida à la réorganisation de l'Association Libérale de notre ville.

Il fut décidé de diviser la ville en douze districts et de constituer une succursale de l'Association dans chacun de ceux-ci, afin que le travail de propagande dans la masse de la population puisse être plus effectif; il fut décidé également d'établir des quartiers généraux pour le bureau central, dans le plus bref délai.

En l'absence du président de l'Association, M. H. Milton Martin, M. G. B. O'Connor occupa le fauteuil présidentiel.

L'hon. Charles Stewart, représentant le Premier-Ministre, exprima sa confiance ferme que les électeurs d'Edmonton éliront des libéraux aux prochaines élections fédérales, mais que pour cela il est nécessaire de se préparer dès à présent, et avec soin, à la lutte qui sera décisive.

L'hon. C. R. Mitchell déclara que l'Association porte une lourde responsabilité, car elle se doit par son labeur de faire triompher à Edmonton les principes démocratiques qui seuls peuvent assurer à l'Ouest la prospérité.

L'hon. Wilfrid Gariépy fut très applaudi lorsqu'il déclara que l'enthousiasme des membres de l'association lui rappelait la première réunion libérale tenue à Edmonton en 1895, qui fut comme un présage de la victoire. Il rappela éloquemment l'oeuvre accomplie par les libéraux depuis un demi-siècle, et montra que les conservateurs, par l'essence de leur politique même ne sauraient gouverner un pays comme le Canada, dont le développement appelle l'optimisme le plus confiant. Lors des élections prochaines les électeurs d'Edmonton se souviendront des paroles de M. R. B. Bennett qui prétend qu'un chemin de fer établi dans la région du nord de l'Alberta ne paiera même pas la graisse nécessaire pour les essieux des wagons.

Une résolution, proposée par M. A. Stuart, C.R., affirmant la confiance de l'association dans la conduite de l'opposition à Ottawa, dirigée par Sir Wilfrid Laurier, et dans celle du gouvernement provincial d'Alberta, fut adoptée avec des acclamations frénétiques.

En présentant sa résolution M. Stuart déclara que Sir Wilfrid Laurier n'avait jamais dirigé le parti libéral avec plus de succès et d'autorité qu'à l'heure actuelle. Cet paroles furent couvertes d'applaudissements.

Voici quels furent les résultats des élections des membres du bureau pour 1914:

Présidents d'honneur: Sir Wilfrid Laurier, Hon. A. L. Sifton, Hon. Frank Oliver, Hon. G. W. Cross, Hon. Geo. P. Graham et Hon. A. G. Mackay.

Président: M. Joe. Driscoll.

1er vice-président: W. Rae.

2ème vice-président: W. J. Magrath.

3ème vice-président: Jos. M. Dechêne.

Secrétaire: Irving B. Howatt.

Trésorier: W. J. Melrose.

Le Courrier de l'Ouest
9334, Avenue Jasper — Tél. 1675
EDMONTON ALTA.
JOURNAL HEBDOMADAIRE

FEUILLETON DU COURRIER DE L'OUEST

Le Mariage de Minuit

Suite

Mme Ladouan la mère et Annonciade avaient déjà pris place sous une lampe de l'atelier; mais Maxime s'attardait dans la salle d'étude où elle était en train de rendre au président des comptes de trimestre. Par la porte ouverte, on les voyait tous deux, devant la table où s'étalaient leurs papiers, Maxime déférente et neutre dans son rôle d'intendante, le président attentif dans celui de censeur.

Car il avait toujours surveillé de près l'administration intérieure de Maxime. C'était là une mesure de prudence dont il ne s'était jamais lassé envers cette descendante d'une famille imprévoyante et prodigue; tandis que les antécédents de Maxime, ses premières erreurs, lui donnaient prétexte à toutes les méfiances.

Maxime avait beau conserver, dans ses humbles attributions domestiques, les signes indélébiles de la caste privilégiée d'où elle sortait, elle n'en était pas moins en servitude chez lui. Le président avait souffert dans sa réputation et dans son ambition, dans son père et dans son fils, par la faute de Maxime et des siens. Ce lui était une compensation, une secrète revanche, de la tenir à sa merci, elle, et en sa personne, tous ceux de son nom, tous ceux de son sang et de son monde.

Il avait secouru Maxime au temps de leurs grandes tribulations; il lui avait imposé sa miséricorde, sa pitié, dont elle retrouvait le goût dans chacune des bouchées de pain qu'elle mangeait à sa table.

On se serait demandé quel pouvait être l'effet de pareil traitement sur une nature aussi orgueilleuse et ardente que celle de Maxime Ladouan, si l'on n'avait su que toute son ardeur était tombée, que tout son orgueil s'était éteint à la fois dans la honte du passé. Et le président était peut-être le seul à pressentir la force de volonté intérieure qui s'accumulait en cette femme silencieuse; et il avait eu plus souvent, ces temps-ci, l'idée que Maxime Ladouan attendait son heure.

...Mais Maxime avait terminé sa récapitulation et, sans repousser son registre, sans lever les yeux des colonnes de chiffres alignées devant elle, elle racontait à M. Hennerot l'incident survenu dans le jardin d'Auxilie Gastrusse. Et quand elle eut achevé son récit, le président ne répondant rien, ce fut elle qui reprit encore:

—J'ai cru d'abord que le passage du train avait seul causé l'émoi d'Annonciade; mais après réflexion, j'en viens à me demander si l'apparition de cet inconnu n'y a pas été pour quelque chose. Annonciade n'a pu me dire si elle le connaissait; mais moi, je suis presque sûre de l'avoir déjà rencontré une fois cet été, rôdant aux abords du Logis-Vide.

Je n'avais pas remarqué ses yeux comme aujourd'hui; et ils sont vraiment étranges, si longs, si rapprochés, qu'ils forment à eux deux comme une seule coulée d'eau brillante entre ses cils.

—C'est une particularité assez rare, repartit le président; je ne me souviens de l'avoir relevée qu'une fois, au cours de ma carrière. Et Dieu sait pourtant toutes les faces bizarrement agencées qui défilent devant un tribunal. C'était chez ce jeune sacripant de bonne famille que j'ai fait relâcher à Vieilleville, parce qu'il était déjà assez touché par l'alcoolisme pour que la notion du bien et du mal fût émoussée en lui. Et ma foi, je l'ai innocenté comme un simple apache... Vous vous rappelez bien, Maxime, ces graineticrs parisiens qui avaient fait une telle histoire autour de l'arrestation de leur petit gredin de rejeton? jusqu'à Dominique qui s'en était mêlé... Comment s'appelaient-ils déjà? Un nom dans le genre de Gérieux...

Maxime eut un geste affirmatif; et son regard comme celui du président s'en alla chercher, tout au fond de l'atelier de Dominique, le portrait de la brune petite fille aux noirs cheveux bouclés. Mais dans l'ombre qui avait envahi cet angle de la pièce, le pastel s'effaçait, se fondait, ainsi qu'un pâle rayon mourant.

M. Hennerot continua:

—Ce garçon était inculpé de fraudes assez scélérates pour son âge. Je me le rappelle fort bien et, au moment de son affaire, j'ai probablement dû vous dire qu'il n'avait pas les yeux comme tout le monde.

—Non, Henri, vous ne m'avez rien dit de ce genre. Et je n'ai jamais vu ce jeune homme; je ne peux pas le comparer à celui d'aujourd'hui.

—Ah! oui, celui d'aujourd'hui. Pourquoi n'imaginez-vous pas, pendant que vous y êtes, qu'Annonciade l'aurait connu autrefois, avant de venir chez nous?

—Je me le suis demandé, répondit Maxime.

—Pour moi, je suis certain, d'après votre récit, que c'est le bruit du train qui a troublé Annonciade. Il serait infiniment désirable de prévenir le retour de pareils incidents, et il me semble que celui-ci aurait pu être évité avec un peu plus de vigilance.

Maxime ainsi tancée ne lui en avait pas moins remis en mémoire cette famille Gérieux, en faveur de laquelle il avait usé jadis de mansuétude. Il savait bien que Maxime ne pouvait pas avoir oublié plus que lui ces Gérieux qui, bien que devenus parisiens, conservaient des attaches provençales, et avaient été ruinés jadis pour avoir suivi les conseils financiers du banquier Ladouan.

Cette dernière circonstance avait même dû influer à son insu sur le jugement d'Henri Hennerot, quand il avait soustrait le jeune Gérieux à un châtiment légitime; car il était vraiment coupable, cet enfant taré, issu de la plus estimable famille. Déchu déjà et échappé à la tutelle des siens, il venait d'échouer à Vieilleville, comme employé d'un cercle fondé par quelques jeunes gens riches du pays. Le cercle avait été poursuivi pour tenue de jeux illicites, et le fils Gérieux pour manoeuvres frauduleuses. Mais tandis qu'il recherchait et punissait les coupables haut placés avec une rigueur sans exemple, il relaxait le précoce déclassé qui avait pu rentrer en grâce auprès de sa famille. Le président Hennerot avait substitué une fois de plus sa justice personnelle à la Justice, et sa volonté à la Loi. Mais il se refusait impérieusement à se considérer comme le simple enregistreur de textes conçus par d'autres, sur lesquels son esprit, son autorité, son génie, n'auraient eu aucun contrôle.

...Cependant, Maxime était allée s'asseoir dans l'atelier pour y finir la soirée en famille. Mais au lieu de prendre son ouvrage, elle regardait Annonciade, et cherchait se rappeler si, dans ces prunelles tranquilles, elle n'avait pas vu passer parfois une ombre de douloureux mystère. Sûrement, elle les avait vus, ces yeux candides, s'emplir d'une ferveur mystique, très inattendue, un jour qu'Annonciade, appuyée à la longue grille qui terminait le jardin, regarlait de loin un enfant du faubourg escalader une croix de pierre, dressée sur l'autre bord du Fossé-Vieux. Comme l'étourdi restait suspendu aux bras de la croix d'où il ne pouvait plus redescendre, Annonciade avait murmuré: Celui-là aussi embrasse sa croix avec ardeur... Maxime pensa tout à coup que, si Annonciade, entraînée par l'étranger aux yeux inquiétants, avait disparu aujourd'hui sous le train, comme elle en avait eu une seconde l'épouvante, on n'aurait pas eu d'autre épitaphe pour elle que celle qu'on lit encore à Anspach, sur le monument élevé à la mémoire de Gaspard Hauser, l'énigmatique Allemand: "Hic occultus occulto occisus est." Ici, un inconnu fut tué par un inconnu.

Ce soir, Annonciade ne se montrait pas plus fidèle que Maxime à son aiguille: elle venait de prendre sur ses genoux son petit pupitre en bois de rose, et elle fourrageait d'un geste préoccupé dans son papier à lettre.

—Est-ce que vous allez faire votre correspondance, Annonciade? lui demanda Mme Ladouan; il va être bientôt l'heure de la prière.

—Oh! je n'ai qu'une lettre à écrire, répondit Annonciade distraitement.

Et de cet air absent qu'elle avait eu plusieurs fois dans la journée, elle passa la main sur ses yeux en marmottant:

—Je ne sais pas ce que j'ai, ce soir... Je crois que je n'y vois plus.

Puis, tout haut, et s'adressant à la vieille dame:

—Il faut que j'écrive à notre présidente des Economes, Marie Donnerey. Elle est encore au bord du lac pour quelques jours; je n'ai pas pu lui faire mes adieux comme aux autres, et il a été convenu que je lui enverrai un mot à Malbuisson.

Avec un petit signe amical à Mme Ladouan, elle étala devant elle une belle feuille de papier teintée de rose thé, et tout aussitôt, commença sa lettre. Seulement, elle n'avait pas dit la vérité à Mme Ladouan; ce n'était pas à Marie Donnerey qu'elle s'adressait.

trait, il faut que je te dise tout...

"Mon seul ami, écrivit-elle d'un trait, il faut que je te dise tout... Et je le puis enfin; je le puis maintenant que c'est décidé, que c'est presque fait.

"Oui, je suis résignée; oui, j'accepte. Et dans quelques jours, le grand sacrifice sera consommé; ce mariage dont tu ne voulais pas pour moi, dont la seule pensée me faisait tant de mal, mon mariage sera un fait accompli.

"Tout me l'impose; tout me pousse à ce parti et m'en fait une nécessité.

"Mais non, je n'ai pas à parler de sacrifice, quand j'agis pour l'amour de toi, pour te sauver..."

Ici, Annonciade s'interrompit net; sans même jeter un coup d'oeil sur les lignes qu'elle venait de tracer, elle prit sa feuille de papier, la roula et la lança dans la direction de la cheminée.

Mais la lettre, mal dirigée, alla frapper à l'épaule Dominique qui, sans quitter son travail, para le coup de la main gauche et saisit au vol le petit projectile. Puis il repoussa son burin, et froissant davantage le papier rosé, fit mine de le rejeter à Annonciade par manière de représailles.

—Je vous demande pardon, Dominique, murmura Annonciade.

Et assise bien droite sur sa chaise, les yeux à demi-clos, elle attendit le choc. Mais Dominique manifestait maintenant des velléités souriantes de lire la lettre, et d'entrer par surprise dans les confidences d'Annonciade à Marie Donnerey. Puis soudain, il lança la petite boule rose dans une corbeille de bureau, où elle s'engouffra et disparut parmi d'autres papiers de rebut aussi froissés qu'elle.

X

Le témoin fantôme

Pendant ce temps, le président s'était acheminé vers son cabinet de travail. Il ouvrit au passage la porte de la cuisine pour donner un ordre à Léonce, son petit domestique; mais il ne trouva qu'Emérence qui, sa lampe de cuivre à la main, s'avançait au devant de lui comme si elle l'avait attendu.

—Je dirais bien quelque chose à Monsieur le président... fit-elle de son air le plus morose.

—Quelque chose à me dire ici? répéta-t-il, regardant autour de lui, dans la vieille cuisine dont Emérence avait refermé la porte. Il s'attendait à être requis de juger l'un des méfaits coutumiers du jeune Léonce, et il tendait déjà, à l'intention de l'infime cause, toutes ses facultés d'équité et de clairvoyance, dans ce noble instinct de justice qui rachetait chez lui tant d'erreurs.

Ou bien Emérence allait-elle lui parler de l'enfant qui venait de naitre au Prébois?

Mais Emérence reculait devant lui sans rien dire; elle recula jusqu'au bout de la cuisine, jusqu'à l'entrée de sa chambre. Là, par exemple, elle s'arrêta court et parut ne plus devoir bouger.

Et cette chambre de bonne représentait une des curiosités de la maison; elle n'était séparée de la cuisine que par une cloison, tapissée de papier à grand ramage, percée de deux fenêtres à rideaux blancs, que séparait une porte, ce qui lui donnait l'air d'une petite maison bâtie au fond de la cuisine.

Sur cette porte, Emérence restait debout, très pâle, un peu haletante; et le président comprit que cette fille avait peur.

De fait, la farouche Emérence n'était jamais bien rassurée devant son maître. Une fois dans sa vie, elle l'avait vu siéger au tribunal, elle l'avait vu en train d'acquitter un homme à cheveux gris et à blouse bleue comme le père Paupelin. La silhouette élancée du grand juge, la finesse virile de sa tête tondue de près qui émergeait plus blonde de la robe noire, lui donnaient un air de jeunesse froide, surnaturelle, la jeunesse sans âme de l'éternel destin. Et la servante gardait un petit frisson aux moelles du jour où son maître lui était apparu ainsi, répandant sur un vieux paysan sa hautaine miséricorde.

Elle hésita une minute encore: puis avec une résolution soudaine, elle se détourna de lui pour chercher quelque chose dans sa chambre.

Mais elle avait posé sa petite lampe sur sa commode dont elle fouillait l'un des tiroirs; et ce qu'aperçut tout à coup le président dans la clarté un peu fumeuse de cette lampe, lui arracha un brusque mouvement de surprise. C'est qu'Emérence avait disposé dans sa chambre un bien singulier miroir. A la vérité, c'était la faucille de son père qui se dressait sur la commode, en s'appuyant au mur; et la lame du vieil outil de travail était si claire, si brillamment entretenue, qu'Emérence pouvait fort bien s'y mirer si le coeur lui en disait. En tout cas, il n'y avait pas d'autre glace chez elle.

Cette faucille délaissée par Christophe Paupelin, emblème de ses longs travaux, des gloires passées du vieux et fameux moissonneur, Emérence l'avait apportée ici comme un dieu lare qu'elle soustrayait aux profanations de la nouvelle femme, de l'intruse. C'était tout ce qui lui restait de sa maison livrée à une autre, et le père.

Mais ce qui surprenait le président, ce n'était pas le culte rendu par Emérence à la faucille paternelle; il avait tout de suite remarqué que la pointe acérée de l'outil traversait un rectangle de carton, une grande carte-vue qui représentait le Prébois avec tous ses habitants. Sur lequel d'entre ceux-ci s'était acharnée la vengeance occulte de la superstitieuse fille, qui Emérence poignardait-elle en effigie?

Le président haussa les épaules en constatant que c'était Tonine, la seconde femme de Paupelin. Car il n'y avait plus de Tonine sur la carte, rien que la blessure laissée par la pointe de la faucille à la place où avait si bénignement trôné la nouvelle épouse. Les malicieux conseils du docteur Gastrusse n'avaient pas été perdus pour la servante.

(à suivre)

La Politique Fédérale

(du point de vue libéral)

CAUSERIE A BATONS ROMPUS

Par Jean-Baptiste

Libéraux, conservateurs, nationalistes, indépendants, qui ou quoi que vous soyez, lecteurs d'aujourd'hui, je suis sûr d'une chose: c'est que je vais bien vous intéresser — et aussi vous amuser — par une petite exhibition de la fraternité aigre-douce qui unit si tendrement les deux confrères de "L'Evénement" et de "La Patrie."

Le tout devant être assez longuement étendu de commentaires et de réflexions incidentes.

* * *

DEUX CRECHARDS

Pour commencer par le commencement, apprenons d'abord que les comptes publics du Canada, tels que récemment dévoilés par le gouvernement Borden, nous énumèrent les belles subventions faites, sous forme de patronage ministériel, à certains journaux orthodoxes, durant l'année écoulée.

L'on voit que "L'Evénement," organe politique et personnel de l'hon. L. P. Pelletier, a touché le joli petit magot de $23,372.00, tandis que "La Patrie,' organe des trusts, a tranché dans le budget une "tartine" de $23,408.00.

* * *

Ces deux journaux se targuaient d'indépendance et se réclamaient du nationalisme, il n'y a pas encore trois ans. Vous auriez juré alors qu'ils étaient même plus nationalistes que Bourassa avec son "Devoir" et son "Nationaliste," ce dernier étant le dépotoir de l'autre.

* * *

TOURNEVENTS

"L'Evénement" est redevenu franchement, ouvertement conservateur ou tory, tout en répudiant le nationalisme avec un dédain non dissimulé et un sans cérémonie dont M. Bourassa s'est plaint quelquefois avec raison.

Quant à "La Patrie," dont l'apostasie politique fut non moins empressée à l'heure voulue, elle continue tout de même à prôner bien haut son indépendance et son franc parler. Elle se dit libre et détachée de tout parti politique. Or ce journal est en quelque sorte plus partisan que l'autre, plus forcené partisan si on peut dire, et c'est beaucoup dire entre nous.

* * *

Entre parenthèses, lequel des deux papiers est le moins indigne de notre estime, lecteurs et compatriotes?

L'un, l'organe à M. Pelletier, a changé sa politique, il est vrai, mais, en ce faisant, il y est allé ouvertement, la tête haute; il ne s'en cache pas. Il est permis à un journal, comme à un particulier, de modifier sa politique le jour où il lui semble sincèrement qu'il est dans l'erreur. C'est même son devoir en conscience.

"L'Evénement" a suivi le noble exemple de son maître, M. Pelletier, qui ne s'est jamais gêné de virer son capot publiquement et —fièrement—à chaque fois que sa conscience d'homme scrupuleux lui en a fait un devoir.

* * *

FINASSERIE

Mais, pour ce qui est de "La Patrie," l'organe de Bob Rogers et des trusts, autre paire de manches.

Ce journal, après avoir viré de bord, continue à louvoyer sous de fausses couleurs. Est-ce franc, ça? N'est-ce pas de l'hypocrisie?

D'ailleurs, la dissimulation et l'hypocrisie — ce n'est pas la première fois qu'on en passe la remarque —, tel est le signe le plus caractéristique auquel on reconnaît les journaux à la dévotion des millionnaires du "big business."

* * *

Mais là n'est pas la question.

La question pour aujourd'hui, la voici: les deux camarades de l'écritoire échangent des coups de griffes. Est-ce la jalousie qui les portent à s'égratigner? Peut-être.

L'un a reçu de papa Pelletier une beurrée de $23,372.00; l'autre a reçu de maman Rogers une tartine de $23,408.00, 36 dollars de plus.

Est-ce ça la cause sournoise de leurs égratignures réciproques? Je ne l'assure pas, mais il y a certainement une raison. Car, il n'y a pas de fumée sans feu.

VOULEZ-VOUS EN VOIR, DE LA FUMEE?

La semaine dernière "La Patrie" se reprenait pour la millième fois à vanter son indépendance tout comme si elle était la première à douter d'elle-même. Voyons cela.

"La Patrie," disait-elle, n'est "attachée à aucun parti et ne défend aucune clique. Elle est l'organe du peuple.... "La Patrie" "dit sa pensée librement, franchement, chaque fois que l'occasion "de parler haut et ferme lui est "fournie, et nous défions qui que "ce soit de prouver que des motifs "intéressés nous aient jamais détournés de la voie droite."

* * *

Elle s'intitule l'organe du peuple!

Vous avez remarqué qu'elle dit: NOUS DEFIONS. C'était le 4 février.

Or, dès le lendemain, l' "Evénement" relevait le défi, mais sans avoir l'air d'y toucher.

Oui, sans nommer personne, le compère de Québec, "l'occasion lui étant fournie," tape "haut et ferme" sur les commères qui ont la manie d'afficher une indépendance de contrebande. Et, ma foi! c'est fort bien dit.

C'est pourquoi je prête volontiers tout le paragraphe suivant au confrère de l' "Evénement" que je cite en entier, tout en y glissant certaines réflexions opportunes.

* * *

"Presse soi-disant indépendan-"te. — Certains événements qui se "sont produits récemment dans le "monde du journalisme démon-"trent que les FINANCIERS IN-"FLUENTS sont MAITRES des "JOURNAUX anglais du soir de la "métropole........ A la lumière "de ces faits, il semble que les AC-"TIONNAIRES des TRUSTS ont "des INTERETS dans les DEUX "camps POLITIQUES et qu'ils "cherchent à exercer leur influen-"ce à leur SEUL PROFIT......" **(J'ai souligné)**

Je suis enchanté de cet aveu. Combien de fois mon camarade ANTONIO et moi-même n'avons-nous pas affirmé, dans le "Courrier de l'Ouest," que la plupart des grands journaux sont aujourd'hui sous l'influence et la dépendance des magnats et des millionnaires du trust ou du "big business." lesquels exercent cette influence et ce contrôle à leur SEUL PROFIT et au détriment du PEUPLE?

Merci à "L'Evénement" pour son témoignage précieux. Il connaît si bien ce dont il parle.

* * *

Admirons en même temps l'habileté, la finesse de ce confrère de Québec. Il ne mentionne d'abord que des journaux anglais et passe sous silence les journaux français. On sait déjà pourquoi.

Car, le malin compère sait bien qu'il y a plus d'un journal français également dominé et contrôlé par les trusts, c'est-à-dire par les ennemis du peuple. Il veut bien reconnaître que c'est le cas de la plupart — pas tous — des journaux conservateurs ou des soi-disant indépendants, mais il a grand soin de pallier son indiscrétion, en ajoutant: "il semble", que c'est dans les deux camps politiques.

Non, monsieur, ce n'est pas dans les deux camps. Il vous semble mal.

Dans le camp libéral, les journaux défendent les intérêts du peuple.

* * *

Puis, continuons à citer "L'Evénement," qui, cette fois, va préciser davantage.

"Ceci prouve, continue-t-il, que "les journaux SOI-DISANT indé-"pendants, à part de très rares ex-"ceptions, sont LES PLUS DAN-"GEREUX de tous. Ils deviennent "les INSTRUMENTS d'influences "INDUES et on s'en sert presque "toujours pour FAIRE CHANTER "les gouvernements."

Vlan! attrapez, madame "La Patrie."

Ne vous semble-t-il pas que votre copain québecquois ait voulu faire votre "pedigree"? Car, c'est bien vous, madame, qu'il vise en ce moment. Il ne parle plus des seuls journaux anglais.

Comprenez-vous bien ce qu'il veut dire? Il entend signaler ces journaux qui se tiennent sur la clôture, sous prétexte d'indépendance, et dont la triste mission consiste à FAIRE CHANTER les gouvernements.

Mais continuons nos citations (et en soulignant toujours):

"Quand on sait, par exemple, "que le FAMEUX organe de TEL "MILLIONNAIRE, tout en bonnet-"tant tel parti et tel groupe de po-"liticiens, sert les INTERETS de "TEL TRUST devant un gouverne-"ment adversaire des premiers, on "se demande où peut s'arrêter "l'ambition des hommes et A "QUEL AGE on songe à rester tout "simplement HONNETE HOMME."

* * *

J'aimerais à savoir au juste l'âge de "La Patrie."

* * *

"L'Evénement" termine par les lignes suivantes dont on ne peut nier la justesse et l'à-propos.

"Ce n'est pas pour moraliser "que nous abordons ce sujet. Il "s'agit plutôt de tirer profit de "l'incident en démontrant que les "journaux de parti ont au moins "cela de bon qu'on les sait FIDE-"LES aux idées qu'ils défendent."

Très bien! J'abonde dans le même sens. Les journaux de parti sont encore les plus honnêtes, les plus sincères; et, en cela, ils sont même les plus vraiment indépendants. Ils ont une opinion.

* * *

UN FAUX FRERE

Mais "La Patrie" repousse avec horreur l'imputation d'être un journal de parti. Est-ce de ce qu'elle préfère se tenir à la disposition du parti le moins avare de l'argent du peuple.

Non, non, elle veut être l'ORGANE DU PEUPLE! Entendez-vous: ce bon peuple qu'elle aime tant et dont elle sacrifie les intérêts chaque jour, sans pitié, sans vergogne?

RECIPROCITE A L'ENVERS

Les mêmes jour et heure que le confrère du Cap Diamant flanquait une torgniole, comme on vient de voir, à sa consoeur du grand Mo'r'al, celle-ci lui envoyait une chiquenette en sens inverse, de sorte que le lendemain, au retour du courrier, elle put constater sa revanche par coïncidence.

Simple échange de bons procédés, sur provocation inopinée, entre gens qui ont dépensé un fleuve d'encre à noircir la réciprocité. Entre eux, ils en usent cependant, mais à contre-poil, comme vous allez voir.

Cette fois-ci, c'est "L'Evénement" qui a fourni l'occasion; et "La Patrie" se vante de "parler ferme chaque fois que l'occasion lui est fournie."

* * *

SOLUTION RISIBLE D'UN GROS PROBLEME SOCIAL

En quelques mots, voici l'histoire ni trop courte ni trop longue, quoique fort amusante et instructive.

Nous en ferons d'une pierre deux coups.

Le 2 février, "L'Evénement," très excité, ravi d'enthousiasme, entonnait son refrain accoutumé, chantant louange, honneur et gloire à son illustre maître, l'honorable Louis Philippe Pelletier, le grand Pelletier, Pelletier le prodige, Pelletier la merveille, Pelletierlemagne.

Enfin, nous l'avons, disait en somme l'organe-encensoir, l'heureuse solution de l'angoissant problème de la cherté de la vie, grâce à la poste "aux petits colis" (small parcels post), instituée par ce génie bienfaisant vulgairement connu sous le nom héroïque de Louis Philippe Pelletier.

Abaisser le coût de la vie au niveau des familles pauvres et des bourses plates, en quoi et comment la poste aux petits paquets aura-t-elle bientôt la vertu d'opérer pareil miracle? Dans mon impuissance à vous expliquer ce mystère, je préfère laisser parler "L'Evénement" lui-même.

On aûra un échantillon de cet esprit de hâblerie et de blague qui anime partout la presse tory, à Québec comme ailleurs.

* * *

"Les conservateurs, disait l' "E-"vénement," sans feindre de s'api-"toyer aussi hypocritement que "leurs adversaires sur le problème "du coût de la vie, ont cependant "travaillé avec succès au soulage-"ment du PETIT PEUPLE.

"Nous n'en voulons citer qu'un "exemple pour aujourd'hui: l'ins-"titution du service des colis pos-"taux."

(Vous avez entendu, n'est-ce pas? Les conservateurs, gros peuple, ont bien voulu enfin prendre en pitié les misères du petit peuple. Et puis, ils ont trouvé, ces grands coeurs, un gros moyen de soulager le petit peuple en lui permettant de recevoir des petits paquets par la poste.

Mais, encore une fois, en quoi et comment cela aura-t-il pour effet d'abaisser le coût de la vie?)

"En effet, continue "l'Evénement," grâce à la réduction consi-"dérable des prix de transport des "PETITS COLIS qu'on enverra par "la poste, on permet aux habitants "des villes de S'APPROVISIONNER "A BON MARCHE de TOUS LES "PRODUITS de la ferme."

(Avez-vous compris? Pas très bien, sans doute. Mais "L'Evénement" a prévu cette lacune d'intelligence, puisqu'il se hâte d'ajouter, sans se faire attendre, certains éclaircissements aussi lumineux que sa pensée même.

Pesez tous les mots froidement, ne vous excitez pas).

* * *

"A L'AVENIR, poursuit-il, les "ménagères AVERTIES, au lieu "d'acheter des ENTREMETTEURS "du commerce, IRONT DIRECTE-"MENT chez les cultivateurs pour "se POURVOIR d'oeufs, de beurre, "de crème, voire même des légu-"mes et des viandes. ("L'Evéne-"ment, 2 février 1914)."

* * *

Si vous ne comprenez pas encore, n'allez pas au moins vous esclaffer de rire, comme on l'a fait à Québec, à cette lecture.

Vous auriez l'air de prendre "L'Evénement" pour un journal comique. Il est très sérieux, au contraire.

Vos gouailleries seraient un manque de respect à l'égard du grand homme dont cette feuille s'inspire humblement.

Des journaux libéraux ont commis cette profanation, s'adonnant à des moqueries téméraires.

Les journaux conservateurs ont observé une religieuse abstention, moins cependant "La Patrie," le plus malin d'entre eux. Elle s'est payé une risette au dépens de son condisciple de Québec.

"L'occasion fournie" était trop belle pour manquer une revanche et ne pas faire voir à ce "journal de parti" ce que c'est qu'un "journal indépendant," un organe du peuple.

BOUILLONNEMENTS SACRES

"Il n'y a aucun doute, remarque "La Patrie," que le nouveau ser-"vice postal rendra des services "à notre population, comme en "rend aux Américains le nouveau "service des colis; mais c'est tom-"ber dans l'incohérence que de "dire que les ménagères s'appro-"visionneront désormais à la cam-"pagne . . . .

. . . .

"L'Evénement" a évidemment "le FEU SACRE ("La Patrie, 5 fé-"vrier 1914)."

Vous avez raison, vieille commère; le feu sacré ne s'éteint jamais dans l'encensoir de Québec.

Dame! aussi, ce qu'il en faut du sacré feu pour brûler $23,372.00 d'arcanson en moins d'un an.

Par contre, "La Patrie" étant plus "business," plus praticienne, on constate aisément que feu sacré ou feu follet sont même chose à ses yeux. Les saintes ardeurs lui sont étrangères; c'est trop peu lucratif.

Pourquoi, en effet, ne pas faire économie de son mercenarisme, au lieu de l'épuiser en arcanson fumant, quand les ruelles de la métropole fournissent gratuitement tout ce qui est PROPRE à éclabousser son prochain, surtout si c'est un adversaire mal noté de la coalition des millionnaires.

A chacun sa spécialité ou son métier.

* * *

LE TOUR DE LA MANIVELLE

On a vu, plus haut, une citation de "L'Evénement" décrivant deux genres de spécialités politiques: 1o le partisan "fidèle aux idées qu'il défend; 2o l'indépendant ou soi-disant indépendant, instrument servile' d'influences indues pour faire chanter les gouvernements."

Ce dernier se placardera "organe du peuple," afin de le pouvoir mieux trahir avec avantage.

Sous le rapport du salaire officiel et strictement légal, les deux professions sont à peu près aussi lucratives l'une que l'autre.

Exemple: il est de notoriété publique qu'un certain thuriféraire québecquois, habile à manier l'encensoir, a reçu $23,372.00 pour ses services de l'année, tandis qu'à Montréal on a payé $23,408.00 les exploits d'un intrépide opérateur de la manivelle, mais pour la musique seulement.

Il y a, à part cela, les profits inconnus que rapporte le tour de la manivelle, comme si on disait le tour du bâton.

* * *

A propos de manivelle, j'en arrive à me rappeler, sans y penser, ces orgues de barbarie, si fréquents jadis à Montréal, s'en allant chaque matin, sans jamais y manquer, gringotter leur turlataine dans les quartiers fashionables, à la porte des bourgeois à l'aise, qui s'empressaient d'acheter le silence du rossignol plutôt que de souffrir son gazouillis.

Et ça payait pas mal, ce métier-là, qui faisait vivre son homme de la musique, sans user la mécanique.

Vous avez ici une explication assez lucide de ce que je viens d'appeler le " tour de la manivelle."

Si vous en désirez plus long, je vous renvoie à "L'Evénement" qui vous parlera d'instruments dangereux à l'usage des influences indues pour faire chanter les gouvernements, les corporations, les partis politiques, même les individus.

COUPS D'ENCENSOIR

Après la manivelle, l'encensoir. "L'Evénement" de Québec" s'est attribué le monopole de cette dernière spécialité.

Le pontife qui fait l'objet de ses génuflexions, c'est naturellement son maître et seigneur, son créancier de la pâtée quotidienne, l'illustre, l'incomparable Louis Philippe Pelletier.

On a vu tout à l'heure une citation touchant la poste "aux petits colis," mais sans les dernières lignes.

Voici le bouquet de la fin:

"Nous ne saurions trop nous fé-"liciter de ce nouveau service "(postal) que nous devons au "gouvernement Borden et, plus "particulièrement, au ministre des "postes, l'hon. M. Pelletier, qui, "sans négliger les intérêts de la "VILLE, du COMTE et du DIS-"TRICT de Québec, trouve encore "moyen de travailler au profit du "PEUPLE CANADIEN tout entier. "("L'Evénement, 2 février 1914)."

(C'est textuel; mais j'accepte le mérite du souligné).

Au titre glorieux de sauveur d'empire, dont M. Pelletier s'était déjà décoré, son "partisan fidèle." lui impute les qualités de bienfaiteur universel et de père nourricier de la nation canadienne tout entière. Mais à propos de quoi?

A suivre page 7

-:- COIN FEMININ -:-

CHRONIQUE

La phase critique du féminisme, est heureusement passée. Les sarcasmes ont tué les revendications outrancières, les railleries ont fait crouler sous le ridicule les projets insensés, la caricature a remporté avec son musée des horreurs un succès qui fait honneur au bon sens et au goût féminins; aussi, les résultats de cette saine campagne ne se sont pas fait attendre: les timides et les effarées, chaque jour, nient de moins en moins la nécessité d'une action féministe aucunement attentatoire à la sainteté de la mission essentiellement féminine, mais, au contraire, dirigée avec le souci constant d'assurer à la femme la sécurité matérielle et la dignité morale indispensable à la complète réalisation de sa destinée — et qui légitimement lui sont dûes. Ce programme de claire conception plait à notre mentalité de latines parce que, à l'encontre du féminisme anglo-saxon, il ne détruit pas, il respecte le foyer — le Foyer qui fut notre religion première avant l'aube lumineuse du christianisme — parce qu'il laisse à la race le culte de ses traditions et à la femme ce charme de féminité qu'elle ne saurait abdiquer sans déchoir.

On peut donc avancer que le féminisme latin est surtout féminin, et que tout le présent succès lui vient d'être resté tout près de l'idéal séculaire et de n'avoir ajouté qu'à sa beauté en l'imprégnant de Bonté et de Justice.

Si nous voulons considérer les progrès du féminisme en général, nous devons convenir avec l'éminente féministe, Mme Hélène Miropolsky, que l'unité est bien loin d'être établie en ce qui concerne les aspirations féministes. Elles varient suivant les races et les pays. Et de cette diversité de mentalités affolées de liberté plus large, parce que tenues dans un état d'esclavage à différents degrés, vient peut-être notre incompréhension de certaines révoltes, de certaines revendications qui nous apparaissent absurdes. Ce problème, dont la complexité s'accroit encore des éléments extrêmement impressionnables qui le composent attire l'attention des studieuses et des observatrices.

Mes lectrices me permettront de résumer brièvement, ici, l'étude de Mme H. Miropolsky sur l'organisation sociale du féminisme à travers le monde.

Toutes, depuis la demi-barbare dont la cheville porte encore la meurtrissure de l'anneau d'or ou d'argent, symbole de l'esclavage, jusqu'à l'anglo-saxonne poussant l'âpreté dans la lutte jusqu'à l'incendie et aux voies de faits, c'est "vers une réforme de la législation positive que, sous des apparences et des modalités innombrables," elles tendent toutes. La femme d'Orient, dont la condition abjecte soulève notre indignation d'Occidentale, se débat pour obtenir le respect de la dignité féminine à son propre foyer. Et dans ces civilisations primitives, quelques-unes de ses revendications ont abouti au succès.

La Chinoise n'est plus confinée dans ses appartements, elle peut, aux côtés de son mari, remplir ses devoirs de maison. La femme turque, dont l'intelligence et les qualités de dévouement viennent d'être mises en lumière durant la dernière guerre, marche de conquêtes en conquêtes. Les "désenchantées" deviennent de libres créatures. Cet éveil des énergies féminines au sein du fatalisme oriental", ce sera l'une des gloires du féminisme contemporain; comme les excès des suffragettes anglaises en sera l'une des hontes.

A props de ces dernières, Madame Miropolsky observe curieusement: "L'individualisme anglo-saxon, fortifié par plusieurs siècles de culture protestante, aborde le problème féministe avec un certain mysticisme dont nous trouvons l'empreinte chez les militantes suffragettes. Chose curieuse, chez ces peuples cependant très positifs, c'est une exaltation sentimentale, quasi-religieuse, que dévèlent et la littérature féministe et l'apostolat (il n'y a pas d'autre mot) de Mrs. Pankhurst et de ses disciples. Les nations scandinaves, qui s'enorgueillissent d'avoir réalisé, les premières, une égalité presque complète dans le domaine du droit privé et du droit public entre l'homme et la femme, ont procédé de la même foi et du même enthousiasme fervent." Dieu merci! chaque race est guidée par ses propres inspirations. Combien est plus discrète la propagande du féminisme latin! En France, elle s'exerce surtout par l'action sociale et catholique. L'exagération des gestes répugne à celle qui restera toujours éprise "des vertus et des qualités traditionnelles de la femme". En Italie, le féminisme compte ses recrues parmi l'aristocratie. Le même contraste, entre l'anglo-saxonne et la latine, s'observe en Amérique. Alors que les Etats-Unis "ont banni complètement les préjugés du sexe", l'Amérique du Sud s'engage prudemment dans la nouvelle voie, et le Canada français n'apporte dans la mêlée que les armes du bon combat: la solidarité et la bonté.

Les excès des suffragettes anglaises entraveront-ils ce mouvement mondial de revendications souvent justes, et parfois absolument nécessaires? ou, faut-il conclure avec Mme Miropolsky que "les doctrines nouvelles ne s'imposent qu'aux prix de luttes et de contradictions violentes?"

MAGALI.

UN COURS D'HISTOIRE DU CANADA FRANÇAIS A LA SORBONNE

Après avoir, pendant près d'un siècle, été dédaigné, pour ne pas dire complètement oublié, par les descendants de ceux qui le colonisèrent les premiers, le Canada est devenu presque populaire en France. A la suite d'auteurs tels que L. Dussieux (Le Canada sous la domination française, 1855), ceux qui ont entrepris de retracer dans son ensemble l'histoire de notre pays ont eu soin de consacrer quelques pages à la découverte, à la mise en valeur et à la perte de la Nouvelle-France; et, depuis le jour où la Patrie mutilée a entrepris de rechercher dans son passé des preuves de sa vitalité et des motifs de confiance dans l'avenir, une petit phalange d'érudits a consacré ses loisirs à l'étude de l'oeuvre anciennement accomplie par la France dans l'Amérique septentrionale. De là, sans parler d'une trop libre traduction de plusieurs ouvrages de F. Parkman, les recueils de textes de Harrisse et de Margry, des travaux d'érudition comme ceux du regretté Gabriel Marcel et de MM. Henri Lorin et Emile Salone, des livres de vulgarisation comme ceux de Rameau de Saint-Père, Ch. de Bonnechose et Guénin.

Mais, pour la plupart de ces auteurs, la seule Nouvelle-France semble digne d'attention; un seul d'entre eux, M. Eugène Guénin, a pensé que l'histoire des Canadiens-français sous la domination anglaise méritait d'être racontée. Aussi est-ce dans son livre, sans prétention, sur la Nouvelle-France et dans quelques articles dont les plus récents ont été publiés ici même, que nos compatriotes doivent, — à moins de consulter les excellents ouvrages publiés sur les rives du Saint-Laurent, — recourir pour connaître l'histoire du Canada à partir de 1763. Il existe en un mot, pour la plupart des Français, un véritable "trou" dans l'histoire du Canada; entre la signature du désastreux traité de Paris et 1853, ou même 1870, ou 1880, on semble penser d'ordinaire, que le Canada n'a pas existé, ou simplement qu'il a vécu sans avoir d'histoire.

Les lecteurs de "France-Canada" savent qu'il n'en est pas ainsi. Entre 1763 et 1880 ,le Canada, — MM. Montpetit, A.-D. de Celles le leur ont prouvé, — possède une histoire très intéressante, très émouvante même, et que les Français de France ont le devoir de connaître. Pour atteindre ce but et pour la révéler (le mot n'a rien d'exagéré) à la plupart de ses compatriotes, M. Emile Salone, docteur ès lettres, professeur agrégé d'histoire au lycée Condorcet, a pensé que le plus simple était de la raconter, de l'enseigner, par la parole d'abord, par le livre ensuite; et voici qu'il réalise la première partie de cet excellent programme: le 8 janvier 1914, à 5 heures du soir, il a ouvert à la Sorbonne,dans l'amphithéâtre Edgar-Quinet, un cours libre sur l'Histoire du Canada français depuis l'établissement de la domination anglaise jusqu'à nos jours.

Ce n'est pas ici qu'il convient de faire l'éloge de M. Emile Salone. Nous nous bornerons à rappeler que, depuis de très longues années déjà, notre collègue du Comité de direction de "France-Amérique" et de "la Canadienne," s'est voué à l'étude de l'histoire du Canada; il lui a déjà, on le sait, consacré un excellent ouvrage (La Colonisation de la Nouvelle-France). Ce que sera ce cours, on peut le pressentir d'après son livre: vivant, attrayant, en même temps que conçu dans l'esprit le plus scientifique, au meilleur sens du mot. Nos amis apprendront beaucoup en le suivant. Aussi leur donnons-nous rendez-vous aux leçons de M. Salone: en y assistant, ils compléteront leur connaissance de l'histoire canadienne et ils témoigneront une fois de plus de leur intérêt pour un peuple qui fut nôtre et qui se souvient.

Henri FROIDEVAUX.

(De "France-Amérique")

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon, Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, 16 février 1914.

Liquidation de l'actif d'Andrew Tait et Samuel Charles Dawe et de la Compagnie "Western Garage," insolvables. Edmonton, Alta.

Avis est donné par les présentes que les susdits insolvables,Andrew Tait et Charles Dawe, qui tenaient un commerce d'automobiles sous le nom de "The Western Garage Company," dans la ville d'Edmonton, province de l'Alberta, m'ont fait cession de leur actif pour le bénéfice de leurs créanciers, sous l'autorité de la loi "d'assignement" de la province d'Alberta.

Les créanciers sont priés de se réunir à mon bureau, chambre 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi de **Lundi, vingt-troisième jour de février A. D. 1914,** dans le but de recevoir un état de compte des susdits insolvables, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur volonté relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes détenant des créances sont priées d'enregistrer leur réclamation en faisant une déclaration statutaire, par devant moi, le ou avant le trente-et-unième jour de mars A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif en ne tenant compte que des créances dont il m'aura été donné avis.

J. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon, Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, Alta, 9 fév. 1914.

Liquidation de l'actif de James A. Syme, insolvable, Edmonton, Alta.

Avis est donné par les présentes que le susdit insolvable, qui tenait un fonds de commerce d'épicerie et comestibles sous le nom de The Star Cash Grocery, dans la ville d'Edmonton, province d'Alberta, m'a fait cession de son actif pour le bénéfice de ses créanciers, sous l'autorité de la loi d' "Assignement" de la province d'Alberta.

Les créanciers sont invités à se réunir à mon bureau, chambre 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton à 2 h. 30 de l'après-midi de **mardi, le dixième jour de février A. D. 1914,** dans le but de prendre connaissance d'un état de compte du susdit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur volonté relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant des créances devront enregistrer leur réclamation et faire une déclaration statutaire certifiant son authenticité par devant moi le ou avant le vingtième jour de mars A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif, ne prenant en considération que les créances dont il m'aura été donné avis.

J. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.

AVIS

Bureau de Jas. A. MacKinnon, Chambre 706, Edifice Tegler

Edmonton, Alta, 9 fév. 1914.

Liquidation de l'actif de la Cie "Camrose Produce Ltd", insolvable, Edmonton, Alta.

Avis est donné par les présentes que le susdit insolvable, qui tenait un fonds de commerce de marchand sous le nom de Camrose Produce Company Ltd, dans la ville d'Edmonton, et autres endroits de la province d'Alberta, m'a fait cession de son actif pour le bénéfice de ses créanciers, sous l'autorité de la loi d' "Assignement" de la province d'Alberta.

Les créanciers sont invités à se réunir à mon bureau, chambre 706 Edifice Tegler, dans la ville d'Edmonton, à 2 h. 30 de l'après-midi de **jeudi, le douzième jour de février A. D. 1914,** dans le but de prendre connaissance d'un état de compte du susdit insolvable, de nommer des inspecteurs et de faire connaître leur volonté relativement à la disposition de l'actif.

Toutes les personnes ayant des créances devront enregistrer leur réclamation et faire une déclaration statutaire certifiant son authenticité par devant moi le ou avant le vingtième jour de mars A. D. 1914, après quelle date je procéderai à la répartition de l'actif, ne prenant en considération que les créances dont il m'aura été donné avis.

J. A. MacKINNON,
Liquidateur officiel.

—Vous dites que vous n'êtes jamais fatigué, et vous voilà en train de vous reposer?

—Mais, patron, si je ne me reposais pas, je serais fatigué comme

AVIS AUX INGENIEURS-MECANICIENS

Avis est par les présentes donné que des exament seront tenus. aux lieux et dates ci-après, par David Fraser, inspecteur dûment nommé des chaudières à vapeur, pour la province d'Alberta:

Edmonton Sud, 1er samedi de chaque mois, Salle Orange.

Ft. Saskatchewan. 2 mars, Salle d'échantillons. Hôtel Queen.

Tofield, 9 mars, Hôtel Alexandra.

Morinville, 25 mars, Hôtel Morinville.

à 9 heures du matin, dans le but de donner aux ingénieurs-mécaniciens et aux apprentis l'occasion de se qualifier pour l'obtention de certificats sous l'autorité de "The Boilers Act," 1812.

Les personnes, non encore enregistrées dans la Province, qui désirent des formules de demandes. peuvent les obtenir en s'adressant au Département, ou au susdit inspecteur, et telles formules devront être proprement remplies, attestées et certifiées par devant un commissaire ou un juge de paix avant qu'un examen soit accordé.

JOHN STOCKS,
Député-Ministre.

Département des Travaux Publics
Edmonton, Alta.

VERS LA RIVIERE LA PAIX

Le premier contingent de colons partira de Montréal le 3 mars.

UNE LETTRE INTERESSANTE DU R. P. GIROUX

Mes chers compatriotes,

Un grand nombre de personnes des différentes parties des Etats-Unis ayant exprimé le désir de partir pour le fertile district de la rivière La Paix et autres endroits de l'Ouest canadien, j'ai le plaisir de leur apprendre que j'organise la première excursion de l'année partant de Montréal à 9.45 p.m., mardi, le 3 mars prochain, avec chars touristes directs. J'accompagnerai personnellement cette excursion. Les personnes désirant des renseignements supplémentaires devront s'adresser par lettre au No 306 rue St-Antoine. Le taux spécial accordé aux colons venant des Etats-Unis, de Montréal à Athabasca Landing, est de $25.45. De cet endroit, le prix du passage en voiture jusqu'à Grouard est d'environ $10.00. — c'était ce prix-là l'an dernier et c'est encore probablement le même. En laissant Montréal à cette époque de l'année, les colons ont l'avantage de se rendre d'Athabasca Landing à Grouard en voiture sur la glace vers le 8 ou 9 mars alors qu'il n'y a aucun danger à craindre. Les colons qui ont l'intention de se diriger vers le district de la rivière La Paix noteront qu'en partant plus tard en mars ou avril, ils éprouveront de la difficulté à s'y rendre, attendu que les bateaux à vapeur ne circulent qu'au milieu de mai et il leur faudrait alors faire le trajet en voiture par terre. En arrivant de bonne heure le colon a plus de facilité pour se procurer les bois nécessaires à la construction de sa maison et une fois le printemps venu, en avril, il peut commencer immédiatement le premier labour de son homestead et avoir l'avantage de récolter en automne. Les personnes qui faisaient partie de ma première excursion le 28 février, l'an dernier, ont pu ensemencer en arrivant et récolter le même automne. La récolte en 1913 a été très abondante, et les personnes qui se sont établies dans la région de la rivière La Paix l'an dernier sont entièrement satisfaites de leur sort et ne voudraient pour aucun prix revenir travailler aux manufactures ou peiner sur des terres de roches ou boisées. Les colons ont fait des bénéfices énormes dans la vente de leurs produits. la terre a rapporté de 70 à 90 minots d'avoine se vendant $1.25 le minot et le blé $1.50.

Les colons ont cultivé toutes sortes de légumes et de grains et le 10 août plusieurs avaient l'intention de récolter l'avoine. Tous ceux qui ont voulu trouver de l'emploi sur les chemins de fer ou sur les chemins du gouvernement n'ont eu que l'embarras du choix pour employer leurs bras vigoureux. Le surintendant de la construction me disait l'automne dernier: "Père, si vous aviez 500 bons travaillants, nous avons de l'ouvrage pour les utiliser pendant trois ans."

Cependant, je dois vous faire remarquer que le colon qui s'établit doit être résigné à l'avance de vivre de la vie de colon et non de la vie du citadin. Il faut être résigné à travailler et être plein de courage durant les premières années, et le colon qui débarque ne doit pas s'attendre à trouver des théâtres de vues animées ou autres distractions auxquelles il est habitué à la ville. L'individu qui arrive chez nous avec un capital de $1,500 est certain de le faire fructifier en très peu de temps car les avantages sont nombreux et le succès qui l'attend vaut certainement un peu de sacrifice. La culture de la terre et l'élevage des animaux lui procureront une honnête aisance. Deux lignes de chemins de fer traverseront bientôt notre colonie, une d'elles est déjà dans un état de construction très avancée et sera certainement en opération l'an prochain. L'autre ligne ne saurait tarder à s'établir. Les futurs colons jugeront eux-mêmes de l'avantage qu'il y a de s'établir aussitôt que possible afin de profiter d'une pareille aubaine. Des lettres autographes de colons déjà établis dans notre colonie seront publiées dans les journaux afin de prouver mes avancés sous le rapport de la culture et autres multiples avantages.

Avant de se mettre en route, les colons des Etats-Unis auront la précaution de se procurer un certificat qui leur permettra de voyager à un taux réduit, privilège que le gouvernement canadien a obtenu des compagnies de chemins de fer. Ces personnes s'adresseront à l'agent d'immigration du gouvernement canadien le plus proche lui laissant savoir le nom, l'âge, l'adresse et le lieu de naissance des gens en faveur de qui des certificats sont requis. Ces agents sont MM. J. Alban Laferrière, 1037 rue Elm, Manchester, N.H.; Elzéar Gingras, Providence, R.I., et J. B. Carbonneau, jr., Biddeford, Me. Ceux qui n'auraient pas le temps de se procurer ce certificat, n'auront qu'à obtenir une lettre du curé de leur paroisse et venir consulter le soussigné au No 306 rue St-Antoine, Montréal. Il y aura une seconde excursion le 19 mai et une troisième le 21 juillet.

Les excursions bi-mensuelles n'étant pas en vigueur dans la province de Québec avant le mois d'avril, les futurs colons de cette province qui désireraient faire le voyage avec le premier contingent devront payer le prix de transport ordinaire, c'est-à dire $17.75 de Montréal à Athabasca Landing.

Les personnes désirant de plus amples détails sur ces excursions, ainsi que sur la région de la rivière La Paix pourront s'adresser au soussigné qui se fera un plaisir de les leur fournir.

Rév. P. J. B. H. Giroux, O.M.I.,
Missionnaire-colonisateur,
306 rue St-Antoine, Montréal.

NOUVELLES REGIONALES

ST-PAUL, ALTA

On constate une tendance à la reprise des affaires à St-Paul; chacun est de plus en plus confiant que 1914 sera une année de progrès et de prospérité dans notre région.

On a appris avec une satisfaction non dissimulée que l'émission de $6,750,000 du C.N.R. sur le marché a été rapidement souscrite; une partie de ces millions sera consacrée en effet à la construction de la voie ferrée qui reliera St-Paul à Edmonton.

Ceux qui suivent avec attention les travaux du Conseil de ville et de la Chambre de commerce sont très satisfaits des résultats obtenus.

Notre conseil a, à son actif, la vente, très avantageuse pour St-Paul, des débentures municipales; il prend également des mesures pour que toutes les taxes de village et d'école soient payées dans le plus court espace de temps.

Le nouveau secrétaire-trésorier, M. Ernest Cloutier, a reçu instruction d'envoyer des avis à tous les contribuables ayant des arrérages à régler. Cet avis n'avait pas été envoyé l'année dernière. Il n'y a pas le moindre doute que tous les citoyens de St-Paul se feront un devoir d'aider au progrès de leur ville en payant immédiatement leur dû au secrétaire-trésorier; les contribuables, ne demeurant pas à St-Paul, paieront également sans délai, car il y va de leurs intérêts que le plus d'améliorations possible soient faites cette année à St-Paul; et le conseil ne le pourra que s'il dispose de fonds suffisants. Pour l'avantage de tous ceux qui sont intéressés à St-Paul, il faut donc que les taxes soient payées le plus tôt possible; nous espérons que personne ne cherchera à éviter ce véritable devoir civique.

* * *

Notre Chambre de commerce est fort active et entretient une correspondance assidue avec les honorables A. L. Sifton, C. W. Cross, P. Ed. Lessard et Wilfrid Gariépy.

La question principalement agitée est celle du chemin de fer, cela va sans dire. Notre Chambre de commerce a reçu l'assurance formelle que des ouvriers sont occupés actuellement à couper les arbres sur le tracé de la ligne; les travaux de construction du talus, et la pose des rails seront poursuivis jusqu'à achèvement. Les ministres et notre député ont eu des entrevues à ce sujet avec les autorités du C. N. R. et les résultats en ont été favorables à nos intérêts.

Notre Chambre de commerce est également en relations avec le gouvernement d'Ottawa pour régler plusieurs questions fédérales, entre autres celle du service de la poste.

Par ce qui précède on peut juger de l'activité avec laquelle la Chambre de Commerce et le Conseil de St-Paul entendent s'occuper des intérêts et de l'avenir de leur ville.

Pour que leur oeuvre porte des fruits il est de toute nécessité que les citoyens de St-Paul fassent tout en leur pouvoir pour collaborer à ces louables efforts; de l'union et une entente générale sont indispensables pour cela.

L'assemblée annuelle des membres de la Chambre de Commerce aura lieu le 23 février.

DURLINGVILLE, ALTA

Un oubli regrettable s'est glissé dans le compte rendu que nous avons publié de la soirée donnée il y a quelque temps à Durlingville; nous avons omis de mentionner le nom de M. Henri Hétu, qui chanta plusieurs chansons comiques très applaudies et fut un de ceux à qui revient l'honneur du grand succès remporté. Nous regrettons beaucoup cet oubli involontaire.

BIGGAR, SASK.

Il n'est probablement pas de ville de l'Ouest qui grandisse si constamment et si normalement que Biggar! Plusieurs villes peuvent avoir eu une prospérité éphémère et avoir été exaltées jusqu'aux nues, mais le plus souvent cette prospérité repose uniquement sur la spéculation. Si l'on jette un regard sur l'année qui vient de s'écouler et sur les $100,000 qui ont été dépensés pour la construction de magasins et de résidences dont le besoin se faisait sentir impérieusement, on voit que ce développement résulte de la position naturelle de Biggar et des avantages qu'elle offre aux compagnies de chemin de fer et que cette ville est désignée d'avance comme un centre de distribution par excellence.

Pendant que l'on vante de toutes parts l'activité qui règne dans Biggar et que l'on contemple avec une légitime satisfaction les progrès accomplis au cours de la dernière saison, il est permis de se demander ce que la saison nouvelle nous réserve.

Il est à notre connaissance que la maison H. Ellis occupera bientôt ses nombreux magasins, sur la rue principale, magasins dont l'intérieur s'achève rapidement.

Cette maison de commerce a une réputation d'énergie et d'initiative et la ville de Biggar peut se glorifier de l'avoir dans ses murs.

Comme tous les citoyens le savent, M. H. Ellis ouvrit ici, l'automne dernier, un magasin qui dépendait de la maison Ellis Bros, de Wilkie, et après plusieurs mois d'essai, il est maintenant décidé de s'établir définitivement parmi nous et de venir résider ici avec sa famille au printemps.

Un autre fait significatif est celui-ci: M. Morency fera prochainement une allonge de quarante pieds à son magasin de quincaillerie. Ce magasin couvrira désormais une surface de 11,185 pieds carrés. Lorsque M. Morency vint ici, il y a cinq ans, son magasin occupait un espace de 900 pieds carrés.

La prospérité de ce commerçant donne une idée de la prospérité de l'endroit et de la confiance que l'avenir inspire à l'un et à l'autre.

M. R. J. Frompton, notre boulanger, bâtira prochainement un magasin en rapport avec sa boulangerie au coin de la rue Main et la Deuxième Avenue.

Plusieurs autres maisons de commerce projettent des agrandissements considérables; mais il ne nous est pas permis de les faire connaître au public maintenant. Nous le publierons en temps et lieux.

Tout indique un développement considérable pour la prochaine saison.

L'UNIQUE MINE D'ANTHRACITE AU CANADA

Peu de gens, parmi les milliers de visiteurs qui se rendent annuellement à Banff, pour y admirer les cascades écumantes et les pics majestueux des Rocheuses, savent que ce district peut aussi se glorifier à juste titre d'une autre attraction importante. En effet, à cinq milles environ à l'est de Banff, se trouvent les mines de Bankhead, lesquelles, outre leur importance, sont les seules mines de charbon anthracite au pays. Elles se trouvent dans une des montagnes de la chaîne des Cascades. Une des particularités de ces mines, c'est qu'au lieu de descendre dans un puits pour s'y rendre, on doit grimper la montagne. Le charbon est disposé par couches, dont cinq sont actuellement en opération à trois niveaux différents: ce sont 4650, 4080 et 5244 pieds au-dessus du niveau de la mer. Leur grande hauteur permet de réduire de beaucoup le coût du transport du charbon au dehors de la mine, car on emploie le système de gravité, c'est-à-dire que lorsqu'un wagonnet rempli descend l'inclinaison, il en entraîne un autre vide en haut de la montagne, au moyen d'un long cable d'acier. La longueur totale des voies inclinées est de 3975 pieds ou trois-quarts de mille.

Plusieurs tunnels pour l'extraction du minerai ont été creusés dans les couches maintenant en opération; le plus long d'entre eux est au niveau "B", il a 3480 pieds de long.

Toute une série de constructions ont été élevées aux approches de la mine; ce sont les boutiques de forgerons, de menuisiers, un atelier de machinistes, des entrepôts, un édifice du pouvoir, une remise à bois de charpente, des écuries, un concasseur et des ateliers pour la fabrication de "briquettes."

La mine peut produire 1,000 tonnes de charbon dur par jour; de ceci, 500 tonnes sont prêtes à mettre sur le marché, tandis que le reste, qui est plutôt une poussière, est mêlé avec du goudron et pressés en briquettes de la grandeur d'un morceau de savon. Ces briquettes, dont on fait 500 tonnes par jour, sont excellentes pour l'usage domestique, donnant une chaleur intense, propre à la cuisson des aliments.

Les mines de Bankhead appartiennent et sont exploitées par le département des Ressources Nationales du C. P. R. 450 hommes y travaillent 8 heures par jour. Ceux-ci, qui sont payés à raison de chaque verge minée, peuvent se faire un salaire de $3.50 à $5.00 par jour. Le total des gages payés par mois est de $35,000. La compagnie a pourvu ses mineurs de tout le confort possible; elle possède un petit village où ceux-ci peuvent se louer un logis à un prix modéré. Un docteur y réside à l'année. On a aussi établi des terrains de jeux pour les employés.

C'est la seule mine de charbon dur au Canada; ce charbon est pour la plupart vendu à des consommateurs privés, cependant il en est aussi fourni aux compagnies de chemins de fer pour chauffer les gares et certains wagons. Le Canadien Pacifique y fabrique sa propre électricité et fournit même la lumière à la ville de Banff.

Hier et aujourd'hui.

Elle. — Brute! Où avais-je la tête quand j'ai consenti à t'épouser?

Lui. — Sur mon épaule.

Le mariage est comme une ville assiégée; ceux qui sont dehors veulent y entrer, ceux qui sont dedans veulent en sortir.

—Mon cher, toutes les femmes sont sottes, je n'en ai trouvé qu'une ayant du bon sens et de l'esprit.

—Tu l'as épousée, sans doute?

—Elle n'a pas voulu de moi.

—Ta fiancée a-t-elle des capitaux?

—Hélas! je crains qu'elle n'ait que les sept péchés.

LES RICHESSES CANADIENNES

Le Bois et le Blé

Les provinces occidentales.—Bois de construction, bois à pulpe et céréales. — La récolte de cette année. — Une nouvelle source de richesses en perspective.

Si le développement industriel des provinces de l'Est rattache le Canada au régime de travail et de production des vieilles nations européennes, les territoires qui se trouvent à l'ouest de Winnipeg offrent, avec leurs forêts et le sol fertile de leurs prairies, un ensemble de ressources qui donne à cette partie du Dominion un caractère tout à fait personnel.

On a pu dire, d'une façon imagée, que les forêts de la Colombie Britannique ont produit en sept ans assez d'argent pour payer toutes les routes, les ponts et les quais construits par la Province pendant cette période. Cela ne signifie certainement pas que l'exécution de tous ces travaux a été assurée par les seules ressources de la Province en bois de construction; mais cela sert à démontrer que la Colombie Britannique possède en ses forêts un élément d'actif de très grande valeur. Les Canadiens sont fiers de ce que cette province possède les derniers grands territoires en forêts vierges du continent nord-américain. Les autorités ne sont pas d'accord sur l'étendue exacte de ces territoires forestiers; mais on admet que la zone des sapins, partant de la frontière, atteint au nord Knight's Inlet, à 250 milles de la ville de Vancouver; elle contient également beaucoup de cèdres rouges et d'autres bois de valeur. Au nord de cette zone, la forêt est riche en spruce blanc; mais, dans tout son ensemble, le spruce et le cèdre rouge s'y trouvent en abondance. La plus grande partie du bois de construction se trouve près des rivières, ce qui permet de pratiquer le transport des bois par flottage dans les conditions les plus économiques. La zone du spruce blanc s'étend du détroit de la Reine-Charlotte jusqu'à l'Alaska, dans les solitudes du nord, et cet immense espace est couvert des meilleures espèces de bois à pulpe.

Il est inutile de s'étendre sur l'immense valeur des ressources de la Colombie Britannique en bois de pulpe et de construction; mais, au Canada comme dans tous les pays forestiers, l'arbre a eu deux grands ennemis: le feu et l'usage déréglé de la hache. Dans certaines parties du Canada, les incendies de forts ont pris le caractère de véritables fléaux; mais, grâce à ses particularités climatériques, meilleures portions de la zone forestière de la Colombie Britannique, sont jusqu'à un certain point, immunisées contre les ravages du feu. La masse du bois marchand s'étend le long de la côte du Pacifique, région où des pluies abondantes se répartissent tout le long de l'année. Cette humidité du climat a constitué dans le passé une puissante protection pour les ressources forestières; au contraire, de longues périodes de chaleur et de sécheresse mettent le bois dans un état tel qu'une étincelle de hasard suffit pour provoquer des dommages irréparables. De plus, les essences les plus légères sont également les plus inflammables; or, le pin et le cèdre de la Colombie Britannique, qui forment la grande masse des forêts de cette province, comptent au contraire parmi les types d'arbres les plus lourds.

La législation de la province contient des dispositions qui peuvent concourir à la conservation des forêts, à condition que ces dispositions soient assurés par une étroite surveillance. Il est rassurant de savoir, de source officielle, que la coupe est réglée de façon à n'atteindre que le quart de la croissance naturelle. On estime que, sans que la valeur des forêts considérées comme capital soit en rien diminuée, on peut exploiter annuellement pour une somme de 100 millions de dollars en bois de construction et en bois à pulpe.

Si nous jetons les yeux à l'est de cette zone forestière, nous trouvons, entre Winnipeg, capitale du Manitoba, et le pied des Montagnes Rocheuses, un des greniers à blé les plus grands du monde. Ce n'est pas sans raison que les trois provinces de la Prairie ont été nommées le "Golden West," "l'Ouest doré du Canada". Cette zone s'étend sur une longueur de 850 milles, et sa profondeur atteint, en certains endroits, 400 milles et plus; elle est entièrement couverte d'un humus gras et riche, d'une épaisseur moyenne de quelques pieds, avec un sous-sol argileux qui empêche l'écoulement trop rapide des eaux.

On estime couramment que la récolte en blé des trois provinces occidentales atteint cette saison 30 millions de boisseaux, soit un excédent de 10 pour cent sur la récolte de l'année dernière qui, d'abord très abondante, souffrit beaucoup du mauvais temps. On ne peut dire que la moisson de 1913 se soit faite dans des conditions idéales, car des pluies trop abondantes sont tombées, en août et en septembre, sur beaucoup de points du Manitoba et de la Saskatchewan; cependant, à tout prendre, les dommages semblent n'avoir pas été considérables. Les évaluations moyennes, à Winnipeg, ont prouvé que la qualité était relativement bonne.

On estime que la valeur en argent de la récolte des trois provinces de la Prairie atteindra cette année 200 millions de dollars, y compris l'orge et l'avoine; la culture de ces deux dernières céréales a été portée, dans plusieurs régions du Canada occidental, à un haut degré de perfection. Bien que, encore une fois, l'été froid ait retardé la rentrée des moissons, les fermiers ont trouvé une compensation dans la douceur de l'automne, qui a prolongé la navigation sur les lacs. Tandis que les eaux sont souvent prises vers le 20 novembre, la navigation a pu se prolonger cette année jusqu'au milieu de décembre. Cette circonstance a permis d'expédier de Port-Arthur et de Fort-William, depuis le 1er septembre, 83 millions de boisseaux de grains, alors qu'en 1912 on n'avait pu en embarquer que 43 millions de boisseaux.

Cette branche des ressources naturelles du Dominion est encore loin d'être exploitée en son entier et d'immenses espaces de terres cultivables attendent encore les bras du fermier et les capitaux qui permettront de les mettre en valeur.

La partie occidentale du Canada, avec ses richesses en bois et en céréales, complète dignement la région industrielle de l'Est, déjà ouvertes aux manufactures les plus perfectionnées de la province de Québec, les jardins fruitiers de l'Ontario, l'immense réserve de blé des provinces de la Prairie, voilà ce que l'immigration et les capitaux européens ont déjà pû tirer du sol du Dominion. Quelques années et quelques efforts feront surgir des forêts de la Colombie Brithannique une nouvelle source de fortune qui, convenablement exploitée, peut faire du Canada, par la suite des temps, le grand fournisseur de papier du monde.

"Le Marché."

LA POLITIQUE FEDERALE

Suite de la page 3

Eh! à propos de la poste aux petits paquets, institution qui existait avant lui, mais à laquelle, avant lui, on avait décidé d'imprimer beaucoup plus d'efficacité et d'extension, réforme dont le gouvernement Laurier avait étudié les rouages et préparé la mise à exécution immédiate lors de sa chute inattendue en septembre 1911. Il a fallu deux ans à ce fameux Pelletier pour réaliser un projet tout préparé d'avance.

Il lui a fallu d'abord la permission de Thomas Shaughnessy et des autres magnats de chemins de fer, comme si le gouvernement du Canada n'était pas le maître au Canada.

Pour obtenir cette permission, il lui a fallu promettre à ces magnats plus d'un million de dollars en sus de ce qu'on leur payait déjà pour le transport de ces petits colis postaux, comme si les chemins de fer du Canada n'avaient pas été construits entièrement, ou peu s'en faut, à même l'argent du peuple canadien qui, après les avoir payés, devrait en être le propriétaire et le maître.

Nous avions déjà le privilège d'expédier par la poste des colis (ou paquets) dont le poids pouvait aller jusqu'à cinq livres. A l'avenir, ce sera six livres au plus jusqu'à mai prochain ou plus tard, puis, avec augmentation graduelle, de temps à autre, jusqu'à ce que le poids réglementaire atteigne le maximum de onze livres, et jamais plus, après on ne sait combien d'années. Grosse affaire, vraiment!

Et c'est à propos de cela que "L'Evénement" casse le nez de son fétiche à coups d'encensoir et nous invite à tomber à genoux.

A quat' pattes, les Canayens!

* * *

A QUAT'PATTES!

C'est une réprimande, non un compliment, que l'administration Borden mérite relativement au nouveau service postal. Il en a retardé de deux années la mise à exécution, c'est-à-dire autant que possible.

A la fin, il a dû céder à la pression publique réclamant ce progrès sans plus d'atermoiements. Mais il s'est exécuté de mauvaise grâce, comme cet autre quiconque envoyé à la chasse à coups de bâtons.

Le poids maximum des colis postaux était déjà de cinq livres; à l'avenir ce sera une livre de plus d'ici à cinq ou six mois, puis une autre livre de plus pour une nouvelle période de cinq ou six mois; puis une livre de plus......, et ainsi de suite, jusqu'à la station terminale qui est le maximum de ONZE livres. Et, alors, jamais plus. Telle est cette fameuse nouvelle loi postale.

Le maximum légal ne sera atteint que dans sept ou huit mois. D'ici là les compagnies d'express (messageries) continueront à extorquer le public comme de coutume.

Les compagnies "d'express," on le sait, sont les compagnies de chemins de fer sous un faux nom, une excuse plausible de surcharger les frais d'expédition.

Selon le projet du gouvernement Laurier, le service des colis postaux devait être du premier coup, et tout de suite, un compétiteur destiné à ruiner l'exploitation honteuse des compagnies de messageries (express).

Les millionnaires du "big business" en ont jugé autrement. Soumettons-nous, admirons, adorons.

C'est "L'Evénement,' l'organe reconnu et officieux de Louis Philippe Pelletier, qui nous en convie. Soyons la valetaille subordonnée à la valetaille.

A quat'pattes, les Canayens!

JEAN-BAPTISTE.

* * *

Ci-après une reproduction du journal "Le Canada" sur le même sujet.

J.-B.

LA VIE CHERE ET LES COLIS POSTAUX

"L'Evénement" entrevoit une révolution économique... et postale

(Du Canada).

"L'Evénement" de Québec a trouvé, à la gloire de son patron, M. L. P. Pelletier, le vrai moyen d'abaisser le coût de la vie: c'est de mettre les consommateurs de la ville en contact direct avec les producteurs de la campagne, au moyen au service des colis postaux.

Nous citons textuellement:

"A l'avenir, les ménagères averties, au lieu d'acheter des entremetteurs du commerce, iront directement chez les cultivateurs pour se pourvoir d'oeufs, de beurre, de crème, voire même des légumes et des viandes."

C'est l'établissement du service des colis postaux qui va produire ce phénomène. La femme de l'ouvrier de St-Roch, au lieu d'aller à l'épicerie du coin acheter la livre de beurre, la pinte de crème et la douzaine d'oeufs dont elle a besoin, écrira tout simplement à son cousin du comté de Gaspé, de lui expédier ces articles par la poste.

Ce sera, certes, une véritable révolution économique... et postale. Voyez-vous ces braves facteurs, desservant chacun, disons cinq cents familles, chargés de livrer à ces cinq cents ménages leur beurre, leurs oeufs, leur crème de la consommation quotidienne?

Evidemment, il leur faudra à chacun un camion automobile pour faire la tournée de livraison; et nous prenons plaisir à indiquer aux exposants du salon de l'automobile de Montréal ce nouveau débouché que vient de leur ouvrir l'hon. M. Pelletier.

Quant aux maîtres de postes des campagnes, qui recevront ces colis à l'expédition; et à ceux des villes qui auront à les recevoir pour la distribution aux destinataires, il leur faudra nécessairement agrandir énormément leurs locaux. Mais, comme ce sont tous, maintenant, de bons conservateurs, nous ne doutons pas qu'ils s'y prêtent avec enthousiasme.

Et les wagons-postes, il faudra sans doute en composer des trains spéciaux.

Maintenant, songez un peu aux emballages rudimentaires de ces colis, aux cahots de la route, aux tamponnements des wagons à la formation des trains, et voyez les innombrables omelettes à la crème, qui se produiront en route!

Et, n'allez pas objecter que ce service de colis postaux ne pourra être employé qu'exceptionnellement pour le transport de denrées alimentaires; l'organe de M. Pelletier, "L'Evénement", est sûr que ce sera d'un usage universel. Oyez plutôt:

"Nous ne saurions trop nous féliciter de ce nouveau service que nous devons au gouvernement Borden et, plus particulièrement au ministre des postes, l'hon. M. Pelletier, qui, sans négliger les intérêts de la ville, du comté et du district de Québec, trouve encore moyen de travailler AU PROFIT DU PEUPLE CANADIEN TOUT ENTIER."

Ça y est bien, n'est-ce pas?

L'IMMEUBLE DANS L'OUEST

Quel sera le résultat de la tranquillité actuelle? — On s'attend à une réaction graduelle dans les prix.

Calgary, 17 — La situation immobilière dans l'ouest canadien attire actuellement l'attention générale. De toutes les parties du continent sont émises des opinions sur ce que sera le résultat de la tranquillité actuelle du marché des immeubles: les plus optimistes prétendent que les prix s'élèveront tout à coup à leurs plus hauts niveaux dès que le lien qui retient le marché monétaire sera rompu; cependant d'autres, après avoir étudié la situation avec soin, ne contestent pas une réaction dans les prix, mais sont d'avis qu'elle se fera graduellement, établissant ainsi la valeur de la propriété sur une base financière plus solide et sauvegardant les intérêts des petits spéculateurs.

Depuis quelque temps, la plupart des gens d'affaires de l'ouest ont cessé de s'occuper de l'immeuble pour concentrer leurs capitaux dans les diverses industries du pays: à Calgary, la situation surtout au point de vue industriel, est très satisfaisante; on vient justement d'établir dans cette ville une manufacture de glace artificielle pouvant fournir 1,200 tonnes par jour. L'avenir de Calgary comme le plus grand centre de moulins à farine de l'ouest semble aussi assuré par ce fait, que l'an prochain, lorsque les moulins actuellement en construction seront terminés, leur rendement quotidien sera de 4,000 barils de farine.

Dans le but d'augmenter la population de [illegible]lgary comme centre de tourisme, on a formé le projet de créer un bureau spécial à cet effet; d'ailleurs le magnifique hôtel "Palliser" que le C. P. R. vient d'y faire construire contribuera à faire de cette ville le rendez-vous des visiteurs de l'Alberta.

[illegible]licine Hat, le progrès va toujours s'accentuant; une foule d'édifices publics et privés sont actuellement en construction, rendant cette ville l'une des plus importantes des nouvelles provinces. Les résultats de colonisation obtenus dans ce district par le département des Ressources Naturelles du Pacifique Canadien au cours du mois de janvier, indiquent que le fermier américain est fortement attiré par l'ouest canadien; en effet, une moyenne de deux fermes de 200 acres chacune leur ont été concédées durant le mois dernier. Ces familles américaines qui viendront s'établir en mars, sont en moyenne de quatre personnes chacune. La plupart de ces gens ont acheté le terrain sur le système de 20 ans de paiement, que la compagnie a inauguré pour faciliter l'établissement des colons; d'après ce système, l'acheteur peut aussi emprunter du C. P. R. une certaine somme pour l'amélioration de sa propriété.

Enfin, on croit que l'affluence continue des émigrants vers ces provinces où ils espèrent trouver la fortune, sera une des causes du relèvement du marché immobilier.

LA BONNE LECTURE

Une autre belle série de magnifiques romans à bon marché est maintenant à la disposition des amateurs de belle et bonne lecture. Les oeuvres complètes du grand romancier Paul Féval sont en vente au prix de 50 centins le volume. Voici quelques-uns des titres de ces célèbres romans:

Les Etapes d'une Conversion, (4 volumes).
Pierre Blot,
La première communion,
Le coup de grâce,
Jésuites!
Le Dernier Chevalier,
Frère Tranquille,
Château de Velours,
La Louve,
Valentine de Rohan,
L'Oncle Louis,
Le Mendiant Noir,
Le Poisson d'Or,
Régiment de Géants,
Les Fanfarons du Roi,
Le Chevalier Ténèbre,
Les Couteaux d'Or,
Les Errants de Nuit,
Rollan Pied-de-Fer,
Fontaine-aux-Perles,
Les Parvenus,
La reine des Epées,
Histoire de Revenants,
Roger Bontemps,
Chasse au roi,
La Cavalière,
Le Capitaine Simon,
Chevalier de Ker-Amour,
Quittance de Minuit,
L'homme du Gaz,
Corbeille d'Histoires,
Chouans et Bleus,
La Belle-Etoile,
Le Mont St-Michel,
Contes de Bretagne,
Romans Enfantins,
Fée des Grèves,
Veillées de Famille.

Adresser les bons-poste à la Société du Parler Français, Edmonton.

Et tu dis que Mme X... n'a que 28 ans?

—Morbleu, elle le dis depuis si longtemps que je commence à le croire.

—Jos.... j'irai à ton enterrement.

—Non, c'est moi qui irai au tien.

—Que parions-nous?

—Un bon dîner.

LE CALENDRIER DU MOIS

FEVRIER

NOS SAINTS PATRONS

1	DIM.	IV ap. l'Epiph. S. Ignace, m.
2	Lundi	Purification de la B. M. V.
3	Mardi	S. Blaise, S. Anatole.
4	Merc.	S. André Corsini, conf.
5	Jeudi	Ste Agathe, vierge et mart.
6	Vend.	S. Tite, évêque.
7	Sam.	S. Romuald, abbé.
8	DIM.	Septuag. Sol. de la Pur.
9	Lundi	S. Cyrille d'Alex., doct.
10	Mardi	Prière de N. S. J. C.
11	Merc.	App. de la B. V. M. à Lourdes.
12	Jeudi	S. Alexis. Ste Eulalie.
13	Vend.	S. Léon, S. Gilbert.
14	Sam.	S. Valentin, martyr
15	DIM.	Sexag. SS. Faustin et Jovite.
16	Lundi	S. Onésime, Ste Julienne.
17	Mardi	Com. de la Passion de N. S. J.-C.
18	Merc.	S. Siméon, évêque et mart.
19	Jeudi	S. Boniface, S. Conrad.
20	Vend.	S. Eucher, évêque.
21	Sam.	S. Pépin, confesseur.
22	DIM.	Quinquag. S. Pierre à Antioche
23	Lundi	S. Pierre Damien, doct.
24	Mardi	S. Mathias, apôtre.
25	Merc.	Les Cendres. S. Lésaire.
26	Jeudi	Ste Marguerite de Lortone, pén.
27	Vend.	S. Léandre, évêque.
28	Sam.	S. Romain, ermite.

CHRONIQUE LOCALE

L'hon. juge Landry, du Nouveau-Brunswick, est reparti cette semaine pour l'Est, après un séjour d'un mois à Edmonton.

Nous apprenons que M. H. Milton Martin, qui a passé l'hiver en Europe, s'embarquera samedi prochain à Liverpool à destination du Canada.

Le R. P. Thérien, de St-Paul, Alta, est parti il y a quelques jours pour la province de Québec.

M. I. Lavoie, représentant de la maison Richard-Béliveau, de Winnipeg, est de passage à Edmonton, en visite chez son frère, M. Th. Lavoie de la Septième rue.

MM. I. Gagnon, Varin et Hendry, d'Athabasca Landing, sont également de passage en notre ville cette semaine.

M. L. T. Clarry, député-procureur-général de l'Alberta, depuis trois ans, vient de donner sa démission. M. J. D. Hunt, inspecteur des bureaux de Loi remplira temporairement les fonctions laissées vacantes par la démission de M. Clarry.

Manuel pratique pour la volaille; 15 cents franco; tablettes pour conserver 100 oeufs pendant un an, 40 cents chaque. S'adresser à l'Agence Continentale, Départ I, Montréal.

Edmonton et la région ont bénéficié cette semaine d'une température splendide; le thermomètre indiquait, mardi, 46 degrés au-dessus de zéro. Qui donc parlait des rigueurs de l'hiver canadien en Alberta?

M. Léger Roy, marchand de Chauvin, Alta, est de passage à Edmonton pour quelques jours.

Une équipe importante d'ouvriers a été envoyée cette semaine au nord pour travailler à la construction du pont du C. N. R. (ligne de la Rivière La Paix) sur la rivière Pembina. Ce pont actuellement en construction, sera terminé au printemps et la pose des rails sera effectuée sans délai.

Le nombre des homesteads pris, du 15 janvier au 15 février, dans le district d'Edmonton est de beaucoup supérieur à celui des homesteads pris l'an dernier durant la période correspondante. Ce fait est une nouvelle confirmation de la reprise générale des affaires.

D'autre part le bureau des inspecteurs des constructions à Edmonton communique la nouvelle qu'un grand nombre de permis pour construire ont été pris depuis quelques jours: le chiffre donné est en progrès marqué sur celui de 1913.

PAROISSE DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Tirage de la Tombola. — Liste des gagnants

Le tirage de la grande tombola organisée au bénéfice de l'église paroissiale de l'Immaculée Conception a eu lieu mercredi soir. Cette tombola avait provoqué le plus vif intérêt et de nombreux spectateurs assistaient au tirage. Le manque de temps nous oblige à renvoyer à la semaine prochaine le compte rendu de la soirée, nous ne pouvons donner aujourd'hui que les noms des gagnants des six lots principaux:

1er prix, lot à St-Paul, M. Henri Bourassa, Edmonton.

2ème prix, lot à St-Albert, Mlle G. P. Nadeau, Stanfold, P.Q.

3ème prix, lot à St-Paul, M. Art. Hurtubise, Montréal.

4ème prix, lot à Athabasca, M. Jean Denis, Springfield, Mass.

5ème prix, lot à St-Paul, M. Alph. Racine, Montréal.

6ème prix, lot à Edmonton, M. Emile Rodrigue, Beaumont, Alta.

SOIREE RECREATIVE

Notre prochaine soirée récréative aura lieu dimanche prochain à la salle paroissiale (soubassement de l'église de l'Immaculée Conception) à 8 heures du soir. Cette séance est organisée par les Artisans Canadiens-français et sera sous la présidence de M. F. J. Eccles. Un intéressant programme a été préparé. Qu'on vienne nombreux!

DANS NOS THEATRES

The Tréâtre Empress annonce pour les deux derniers jours de cette semaine un spectacle sensationnel: "Pour l'amour d'un Toréador"; ce film superbe a été pris dans les célèbres arènes de Séville, en Espagne et les spectateurs assisteront à une véritable course de taureaux donnée spécialement pour la Compagnie de Cinématographie qui a enregistré ce film. Le drame donné par l'Empress se déroule tout entier en Espagne avec une mise en scène considérable ayant coûté des milliers de dollars. On pourra admirer les plus beaux panoramas de Séville pris un jour de grande course populaire; la scène d'amour qui forme le sujet du drame est un épisode poignant qui arrachera des larmes au plus indifférents des spectateurs. Les prix des places n'ont pas été augmentés pour ce spectacle sans précédent à Edmonton.

* * *

Le Théâtre Monarch, qui s'est fait une spécialité de donner à Edmonton les productions incomparables de la Compagnie de Cinématographie "All Star," a cette semaine à l'affiche le fameux drame intitulé "Soldiers of Fortune." Ce drame se passe dans une république du Sud de l'Amérique et met en scène des chercheurs d'or mêlés à un drame palpitant. Ce film nécessite une figuration de plusieurs centaines d'acteurs et rien n'a été épargné pour en faire une production qui marquera une époque dans l'histoire du cinématographe.

Les premiers rôles sont tenus par des artistes de grande valeur. Plusieurs scènes reproduisent les phases d'une révolution au sud-américain, qui donne lieu à des incidents très dramatiques d'un intérêt intense. Les habitués du "Monarch" auront un spectacle comme ils ont eu encore rarement l'occasion d'en voir. En outre de ce film important le programme en comprendra plusieurs autres fort intéressants. Nous engageons vivement les amateurs de bonnes vues animées à ne pas manquer "Soldiers of Fortune". Les prix d'entrée sont très modérés et une soirée agréable est promise à tous.

LE BILL DE REDISTRIBUTION A LA CHAMBRE

La représentation parlementaire des provinces de l'Ouest sera notablement augmentée.

DES CHIFFRES INTERESSANTS

Ainsi qu'on le prévoyait le bill de redistribution des sièges parlementaires a été présenté à la Chambre la semaine dernière. Cela a fourni au Premier-Ministre le prétexte d'un long discours.

Les membres de l'Opposition montraient le plus vif désir d'apprendre comment le gouvernement compte mettre en vigueur la loi de redistribution et dans quelle mesure il se propose de répartir les nouveaux sièges de députés.

L'hon. M. Borden, en déposant sur la table le bill de la redistribution tel que le gouvernement se propose de la faire, cite les différentes clauses de la loi en vertu de laquelle une répartition de la représentation à la Chambre des Communes et au sénat doit être faite à certaines époques; il passe en revue les différentes opérations de ce genre qui ont été faites depuis 1871, en mentionnant le nombre de représentants auquel chaque province a droit, d'après l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, et qui doit être basé à ces diverses époques sur la population de chaque province en prenant pour base la province de Québec dont la représentation est stationnaire à 65 députés. Il mentionne le fait qu'il n'existe dans la constitution aucune disposition spéciale pour les Territoires qui ne faisaient pas partie du Dominion lors de l'établissement de la Confédération. Cela était laissé au soin par la loi de 1866 du Canada, en vertu de laquelle le parlement devait avoir le droit de faire de temps en temps, une loi pour pourvoir à la représentation du sénat ou à la Chambre des Communes ou dans l'un des deux à la représentation des Territoires qui n'étaient pas inclus dans la loi de 1866. Il passe en revue d'une façon succinte les résultats obtenus dans chacune des répartitions subséquentes jusqu'à date.

Il a été fait en 1872, 1882 et ainsi de suite une redistribution après chaque recensement décennal. Après celui de 1901, la redistribution s'est faite comme suit: Ontario, 86 membres; Québec, 65; Nouvelle-Ecosse, 18; Nouveau-Brunswick, 13; Colombie-Anglaise, 7; l'Ile du Prince-Edouard, 4; Manitoba, 10; Territoires du Nord-Ouest, 10 et le Yukon, 1.

Après l'établissement des nouvelles provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, la représentation de ces deux provinces a été fixée à 7 et 10 respectivement dans la Chambre des Communes, portant le nombre des députés à 225, le nombre actuel.

Il remarque en passant que par la loi de 1872 le nombre de représentants à la Chambre des Communes a été porté de 181 à 200, dont 10 pour le Manitoba et la Colombie, laissant à 190 le nombre des représentants des anciennes provinces du Canada.

Par suite de cette opération, Québec qui est le pivot devrait avoir perdu quelque chose de sa représentation relative, bien qu'elle conserve le même nombre de députés.

L'hon. M. Borden donne ensuite des statistiques concernant le nombre des représentants respectifs de chaque province après l'adoption de chaque bill de redistribution, comme lors du réajustement de la représentation des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, lequel s'est fait après le recensement spécial dans ces provinces, Québec continua avec le même chiffre.

"C'est mon devoir de soumettre à la Chambre les résultats du recensement de 1911. Je dois dire qu'il y a eu une légère erreur dans les chiffres qui ont été publiés concernant ce recensement. Voici ceux que nous fournira la deuxième édition:

Par ordre alphabétique la population des différentes provinces est comme suit d'après le dernier recensement: Alberta, 374,663; Colombie Britannique, 392,480; Manitoba, 455,614; Nouveau-Brunswick, 351,889; Nouvelle-Ecosse, 482,338; Ontario, 2,522,274; Ile du Prince Edouard, 93,728; Québec, 2,003,232; Saskatchewan, 492,432; Yukon, 8,512.

Prenant la population de Québec divisée par 65, nous obtenons 30,819. On applique cette base à la population des différentes provinces du Canada et nous constatons que l'Alberta a droit à 12,12 de députés. Il sera accordé 12 députés à l'Alberta, 13 à la Colombie Anglaise, 82 à Ontario, et Québec conserve son nombre fxé à 65; la Saskatchewan en aura 16. Quant à l'Ile du Prince Edouard, le nombre est resté en blanc, comme je l'ai dit tout à l'heure, et il n'y aura pas de changement au Yukon. De sorte que le nombre total des députés, si l'Ile du Prince Edouard conserve son nombre de 4, sera de 235.

La population varie dans la province de Québec dans les différents comtés de 9,400 dans Stanstead à 170,900 dans Maisonneuve. Dans la Nouvelle-Ecosse elle varie de 11,962 dans Antigonish à 5,352 dans Cap Breton Sud. Dans le Nouveau-Brunswick entre 15,667 dans Restigouche à 44,621 dans Westmoreland. Au Manitoba entre 23,501 dans Lisgar et 128,157 à Winnipeg. Dans la Saskatchewan entre 28,695 dans Salt Coats et 87,725 dans Moose Jaw. En Colombie Anglaise entre 31,660 à Victoria et 123,902 à Vancouver. Comme je l'ai dit, nous avons l'intention de suivre l'exemple que nous ont donné nos prédécesseurs en 1903 et je dépose la loi sans la cédule qui devra être préparée par les membres du comité, pris dans les deux partis et qui se composera du même nombre que celui de 1903, de 7 membres, dont 4 représentant le gouvernement et 3 l'opposition.

Je serai très heureux de pouvoir proposer la seconde lecture du bill à une date aussi rapprochée que possible, dit en terminant le premier ministre, et je crois que, pour en arriver à ce but, le meilleur moyen est de renvoyer ce bill à un comité de 7 membres en exprimant l'espoir qu'il pourra sans retard commencer ses travaux.

Une charte de chemin de fer vient d'être accordée à des capitalistes anglais pour la construction d'une voie ferrée allant de Prince Rupert à Prince Albert et traversant la région de la Rivière La Paix.